



**MONTCLAIR STATE**  
UNIVERSITY

Montclair State University  
**Montclair State University Digital  
Commons**

---

Theses, Dissertations and Culminating Projects

---

8-2017

## La vitalité actuelle de la langue française au Liban : une langue en péril ou en évolution?

Caesar Anthony Dommar  
*Montclair State University*

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.montclair.edu/etd>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

---

### Recommended Citation

Dommar, Caesar Anthony, "La vitalité actuelle de la langue française au Liban : une langue en péril ou en évolution?" (2017). *Theses, Dissertations and Culminating Projects*. 11.  
<https://digitalcommons.montclair.edu/etd/11>

This Thesis is brought to you for free and open access by Montclair State University Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Theses, Dissertations and Culminating Projects by an authorized administrator of Montclair State University Digital Commons. For more information, please contact [digitalcommons@montclair.edu](mailto:digitalcommons@montclair.edu).

## Résumé :

La société libanaise est caractérisée par une multiplicité et une variété de langues qui font du Liban un pays multilingue et riche en patrimoine culturel. Cette situation linguistique n'est pas seulement riche, mais elle est aussi très complexe à cause, d'une part de la relation symbiotique entre ces langues, par exemple, entre le français, l'arabe et l'anglais, et d'autre part à cause des réactions différentes des Libanais envers ces langues, leur emploi, et leur importance pour leur vie et pour la société libanaise en général. Une exploration de la littérature sur le sujet de la complexité de la situation linguistique et les relations entre les langues au Liban, surtout les langues étrangères et leur emploi dans le domaine éducatif révèle que ce sujet a suscité un grand intérêt des linguistes ainsi que des sociologues. Bien que le renforcement et la prépondérance de l'anglais au Liban visent à supprimer le français ainsi que d'autres langues minoritaires telles que l'arménien, l'italien, le kurde et le syriaque à travers le pays, la langue française continue à jouer un rôle important et intégral pour l'identité libanaise surtout dans les domaines de l'éducation et de la culture.

L'objectif majeur donc de notre étude est de décrire la situation multilinguistique actuelle au Liban, les langues utilisées surtout dans l'enseignement, et la relation entre la langue et l'identité. Notre propre contribution à ce sujet et l'originalité de notre étude se manifestent par l'analyse de la relation symbiotique que les trois langues (le français, l'anglais, et l'arabe) jouent au Liban pour montrer que l'influence mondiale de la langue anglaise ne menace pas l'existence du français au Liban puisque la connaissance de nombreuses langues façonne l'identité du peuple libanais. Nous défendrons notre argument qui soutiendra l'hypothèse qu'aucune langue menace l'autre (ou les deux) mais

les trois langues (l'arabe, le français, et l'anglais) jouent ensemble un rôle complexe afin de répondre aux besoins et aux attentes du peuple libanais multilingue.

MONTCLAIR STATE UNIVERSITY

La vitalité actuelle de la langue française au Liban : Une langue en péril ou en évolution ?

Caesar A. Dommar

A Master's Thesis Submitted to the Faculty of

Montclair State University

In Partial Fulfillment of the Requirements

For the Degree of

Masters of Arts in French Studies

August 2017

College of Humanities and Social Sciences

Thesis Committee:

Department of Modern Languages & Literatures

  
Thesis Sponsor

  
Committee Member

  
Committee Member

August 2017

LA VITALITÉ ACTUELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU LIBAN : UNE  
LANGUE EN PÉRIL OU EN ÉVOLUTION ?

A THESIS

Submitted in partial fulfillment of the requirements

For the degree of Masters of Arts

by

CAESAR ANTHONY DOMMAR

Montclair State University

Montclair, NJ

2017

## Table des matières

Introduction.....	1
Partie I. L'histoire du Liban et sa situation linguistique.....	5
A. Présentation historique du Liban.....	5
B. Description démographique et linguistique du Liban.....	13
C. Les phénomènes sociolinguistiques du contact des langues au Liban .....	24
Partie II. L'éducation des langues étrangères.....	30
A. Le système éducatif libanais.....	30
B. Les langues utilisées dans l'enseignement.....	36
C. Les problèmes du système éducatif au Liban.....	42
Partie III : La langue française en péril ou en évolution ? .....	52
A. Les perceptions de la langue française au Liban.....	52
B. L'initiative du gouvernement pour une politique et aménagement linguistiques...	64
C. La promotion linguistique de la langue française au Liban.....	71
Partie IV : La France, le français, l'identité et le développement de la société libanaise .....	81
A. Comment le français joue-t-il un rôle important pour l'identité des Libanais ?.....	81
B. Comment la France et la langue française jouent-t-elles un rôle de développement pour le Liban ?.....	85
C. Comment développer la situation actuelle de la langue française au Liban ?.....	94
Conclusion.....	96

## Introduction :

L'un des traits frappants de la société libanaise est sa situation complexe en rapport avec la langue. Cette situation est caractérisée par une multiplicité et une variété de langues qui font du Liban un pays multilingue et riche en patrimoine culturel. Au cours des siècles, le Liban fut sous l'emprise de diverses puissances étrangères et civilisations à savoir les Perses, les Assyriens, les Grecs, les Romains, les Arméniens, les Arabes, l'Empire Ottoman, et les Français. Ces différentes occupations ou contacts culturels que le pays a subis pourraient expliquer pourquoi tant de langues différentes telles que l'arménien, le kurde, l'araméen, le grec, le syriaque, l'arabe, le français et l'anglais sont parlées et utilisées au Liban. Cette situation linguistique n'est pas seulement riche, mais elle est aussi très complexe à cause, d'une part de la relation symbiotique entre les langues, particulièrement le français, l'arabe et l'anglais, et d'autre part, à cause des réactions différentes des Libanais envers ces langues, leur emploi, et leur importance pour leur vie et pour la société libanaise en général. Shaaban et Ghaith affirment que « [the] three languages [French, English, and Arabic] have, over the years, witnessed fluctuations in their fortunes depending on the political, social, economic and educational factors that have worked in favor of one language or another » (557). Diab ajoute que « students hold a variety of beliefs about learning English and French, many of which seem to be related to the political and socio-cultural context of foreign language education in Lebanon » (80).

Bien que le renforcement et la prépondérance de l'anglais au Liban visent à supprimer le français ainsi que d'autres langues minoritaires comme l'arménien et le syriaque qui sont souvent sous-représentées faute du manque d'initiatives culturelles et

éducatives et du soutien du gouvernement libanais, la langue française continue à jouer un rôle important et intégral pour l'identité libanaise. Elle est aussi répandue dans des domaines comme l'éducation et la culture grâce à l'effort conscient des services et centres culturels tels que l'Institut français du Liban qui travaille pour la promotion de la langue et de la culture française au Liban à travers une série de services éducatifs et des expositions.

Une exploration de la littérature sur le sujet de la complexité de la situation linguistique et les relations entre les langues au Liban, surtout les langues étrangères et leur emploi dans le domaine éducatif, révèle que ce sujet a suscité un grand intérêt des linguistes ainsi que des sociologues. Par exemple, Bacha et Bahous (2011) soulignent qu'au Liban l'anglais et le français sont les deux langues étrangères principales dans l'éducation et dans le secteur public ; mais, il est important de noter que l'usage d'une langue peut être plus prépondérant dans un domaine particulier qu'un autre (1326). Quant à Bahous, Bacha, et Nabhani (2011), ils affirment que «there continues to be an attempt to keep alive a quality multilingual educational context which contributes to a cohesive society» (737). Cependant, il existe un conflit entre ceux qui représentent le nationalisme arabe et ceux qui désignent l'orientation occidentale envers le rôle des langues étrangères en particulier dans le domaine éducatif. Diab (2006) explique ce conflit entre ces deux groupes:

Religious background is associated with certain political affiliations and orientations in Lebanon, and the two factors work together to shape motivations and attitudes towards foreign language learning; Lebanese students' motivations for learning English as a second language as opposed to learning French, for example, are largely shaped by their family's religious, socioeconomic and political affiliations (9).



D'après Womack (2012), puisque la langue est un marqueur important de l'identité, l'acquisition des langues étrangères et l'accroissement de l'éducation dans la langue maternelle façonnent le sens de soi et de communauté d'un individu.

Notre propre contribution à ce sujet et l'originalité de notre étude se manifestent par l'analyse de la relation symbiotique que les trois langues (le français, l'anglais, et l'arabe) jouent au Liban pour montrer que l'influence mondiale de la langue anglaise ne menace pas l'existence du français au Liban puisque la connaissance de nombreuses langues façonne l'identité du peuple libanais. L'objectif majeur donc de notre étude est de décrire la situation multilinguistique actuelle au Liban, les langues utilisées surtout dans l'enseignement, et la relation entre la langue et l'identité. Nous procéderons à une démarche fonctionnaliste qui traite de la structure sociale dans son ensemble et en termes de la fonction nécessaire de ses éléments constitutifs. Anderson et Taylor expliquent « functionalism sees active social change as undesirable because the various parts of society (*dans ce cas, c'est-à-dire les langues*) will compensate in a seemingly natural way for any problems that may arise» (9).

Cette étude se composera de quatre parties et se basera sur l'analyse des articles secondaires. Dans la première partie, nous présenterons un panorama historique et sociolinguistique du Liban. Nous fournirons une description démographique et linguistique du pays en examinant le statut et le rôle des langues et leur utilisation dans la société libanaise afin de montrer la complexité de cette situation linguistique. Dans la deuxième partie, nous aborderons le domaine de l'éducation. Nous discuterons le système éducatif libanais et analyserons les langues utilisées dans l'enseignement. Nous examinerons également si le statut socioéconomique influence le choix et l'apprentissage

d'une langue ou une autre. Nous explorerons aussi les problèmes et les défis que le système éducatif au Liban confronte tels que le manque de ressources et de formation des enseignants. La troisième partie sera consacrée à l'examen des perceptions des Libanais envers la langue française et à l'analyse de l'aménagement linguistique du gouvernement au Liban. Nous essaierons de montrer comment la promotion de la langue française par certains groupes culturels comme l'Institut français du Liban ne cherchent pas à lutter contre l'hégémonie linguistique de la langue anglaise, mais plutôt à favoriser l'identité multiculturelle du peuple libanais. Dans la quatrième partie, nous avancerons la cohésion symbiotique de la situation multilinguistique actuelle au Liban dans le but de prouver que la langue française n'est pas menacée par la langue anglaise, mais plutôt que les deux langues sont en train d'évoluer pour s'adapter aux Libanais. Nous montrerons comment chacune de ces langues joue un rôle important dans la structure sociale du Liban, et comment les éléments (les langues) font l'ensemble (la société libanaise). Nous défendrons notre argument qui soutiendra l'hypothèse qu'aucune langue ne menace l'autre (ou les deux). Plutôt, les trois langues (l'arabe, le français, et l'anglais) jouent ensemble un rôle complexe. Elles travaillent toutes ensemble (bien que parfois dans des domaines différents) pour répondre aux besoins et aux attentes du peuple libanais multilingue. La société évolue et nous devons nous adapter et travailler en collaboration afin d'avancer. Nous montrerons que le Liban a une situation linguistique complexe. Cependant, cette complexité façonne l'identité multilingue du peuple libanais.

## **Partie I. L'histoire du Liban et sa situation linguistique**

### **A. Présentation historique du Liban**

Le Liban est un pays qui se trouve au Moyen-Orient au nord d'Israël, à l'ouest et au sud de la Syrie et à l'est de l'île de Chypre. Le Liban peut être divisé en quatre régions géographiques : la plaine côtière, le Mont-Liban, la Vallée de la Békaa et l'Anti-Liban.

Au cours des siècles, le Liban a connu diverses conquêtes par les Phéniciens, les Romains, les Assyriens, les Perses, les Arabes, les Turcs et les Français. Dans cette partie, nous présenterons seulement ceux qui ont bien marqué l'histoire du Liban et contribué à la diversité religieuse, culturelle, et linguistique du Liban à savoir les Phéniciens, les Turcs, les Arabes et les Français.

Les Phéniciens s'installèrent au Liban à l'âge de fer, entre 1180 av. J.C., et la conquête par les armées d'Alexandre en 332 av. J.C. Les Phéniciens étaient des navigateurs remarquables et audacieux, d'excellents marchands et artisans.

L'accomplissement le plus connu de la civilisation phénicienne est la mise au point de l'alphabet phénicien qui était le premier alphabet phonétique du monde. Avec la conquête arabe à partir du septième siècle, le Liban voyait l'avancement des sciences et des arts à travers la mise en œuvre de deux écoles de médecine et de philosophie. Les Libanais adoptaient de nombreux aspects de la culture arabe tels que la philosophie et la religion, et excellaient dans la science et la littérature arabe. Les gens qui vivaient dans les montagnes du Liban, en particulier les Maronites, un groupe de chrétiens catholiques orientaux ont traduit les livres grecs en arabe et plus tard ont développé avec les Arabes la science arabe avancée basée sur ces livres grecs.

Au cours du septième siècle après J.C., les Arabes musulmans ont conquis le

Liban après la mort de Prophète Muhammad. Cependant, la communauté maronite s'est accrochée à sa foi et a réussi à maintenir une grande autonomie. L'influence musulmane a considérablement augmenté au septième siècle, lorsque la capitale omeyyade a été établie à proximité de Damas. Les grandes villes de la côte, Acre, Beyrouth et d'autres, ont été directement administrées par les califes musulmans. En conséquence, les populations sont été assimilées par la culture arabe. Durant cette première période musulmane, l'islam n'était pas imposé. Respectueux des autres croyances religieuses, c'était l'islam tolérant de la période omeyyade. Cette période s'acheva par le bouleversement provoqué par les Croisades. Au septième siècle, pendant la période des Croisades, le Liban était englobé en États latins du Levant : le nord appartenait au Comté de Tripoli et le Sud (avec Tyr, Beyrouth et Sidon). À cette époque, les Maronites apportèrent une aide active aux croisés. L'un des effets les plus durables des Croisades dans cette région était le contact entre les croisés (principalement les Français) et les Maronites. Les Maronites ont proclamé allégeance au pape à Rome. En tant que tels, les Francs les considéraient comme des frères catholiques romains. Ces premiers contacts ont conduit à des siècles de soutien pour les Maronites en provenance de France jusqu'au début du seizième siècle.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le Liban était dominé sous l'Empire ottoman. L'administration ottomane n'était efficace que dans les zones urbaines, alors que le reste du pays a été gouvernée par des chefs de tribus, choisis selon leur capacité de collecter des impôts pour le sultan. Le règne de Bashir II, un émir libanais qui gouvernait le Liban pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'Empire ottoman, a vu un changement économique dans les régions montagneuses d'un système féodal à un système de cultures de rente, dans lequel les marchands, en particulier les Musulmans sunnites et les Chrétiens

prêtaient de l'argent aux paysans, les libérant ainsi de la dépendance de leurs seigneurs féodaux. Ce système contribuait au développement d'une économie de l'artisanat et de l'agriculture. Selon Leila Fawaz, « under Bashir II, the agricultural economy of the Mount Lebanon region was brought into greater interdependence with the commercial economy of Beirut, altering the structure of feudal obligations and expanding the influence of cash crops » (489). Cela a créé des liens économiques et politiques accrus avec la France. Les Français sont devenus les mécènes des Maronites du Liban, tandis que les Britanniques se sont ralliés avec les Druzes du Liban, [un groupe monothéiste arabophone qui suivent les enseignements de Hamza ibn-'Ali, al-Hakim, Platon, Aristote, Socrate et Akhénon]. Le but était d'éviter les tensions qui mènent au séparatisme menaçant l'intégrité de l'Empire ottoman.

Cependant, des tensions entre les Maronites et les Druzes se sont intensifiées au cours des années 1860 en raison du changement de l'ordre social établi dans la région à propos de l'autorité géographique et des luttes ont été éclatées en 1860. En raison d'un soulèvement paysan, une rébellion de paysans maronites contre leurs seigneurs druzes dans le nord du Mont Liban a conduit à la mort de vingt mille Chrétiens maronites. Pour atténuer ces tensions et créer la paix, les Ottomans ont divisé le Liban en deux parties, une partie pour les Chrétiens et une partie pour les Druzes. Cependant, cette stratégie n'a pas bien fonctionné puisque les Maronites s'opposaient au pouvoir de l'empire ottoman, un empire enraciné dans des valeurs et des traditions musulmanes. Les animosités entre les Chrétiens soutenus par les Français et les Druzes par les Britanniques ont intensifié, ce qui a poussé les pouvoirs européens de demander au sultan ottoman d'établir l'ordre au Liban. Pour ce faire, le sultan a établi un *majlis*, un conseil, dans chacun des

arrondissements. Les conseils étaient composés de membres qui représentaient les différents groupes religieux à savoir les Chrétiens maronites, les Druzes, les Musulmans sunnites et shiites. Les conseils ont eu pour but d'aider le gouverneur adjoint à diriger les arrondissements. Le système de conseil n'a pas réussi à maintenir l'ordre et des rébellions par des paysans contre les pratiques féodales qui prévalaient dans le pays. Les intérêts étrangers de la France et de l'Angleterre au Liban ont transformé ces conflits religieux entre les Chrétiens, les Musulmans et les Druzes en luttes politiques.

Le 5 octobre 1860, une commission internationale composée de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Empire ottoman s'est réunie pour enquêter sur les causes des événements de 1860 et pour recommander un nouveau système administratif et judiciaire pour le Liban. Les membres de cette commission ont convenu que c'était la partition du Mont-Liban en 1842 entre les Druzes et les Chrétiens qui a provoqué le massacre de vingt mille Chrétiens maronites (Fawaz, 101). Au cours d'une réunion, les membres de la commission ont recommandé un nouveau système administratif et judiciaire pour le Liban en créant une Statue afin d'empêcher la récurrence de tels événements (Fawaz, 101). Dans la Statue de 1861, le Mont-Liban a été séparé de la Syrie et a réuni sous un *mutessarif*, un gouverneur chrétien non-Libanais nommé par le sultan de l'Empire ottoman, avec l'approbation des pouvoirs européens. Le *mutessarif* a été aidé par un conseil d'administration de douze membres des diverses communautés religieuses au Liban telles que les Chrétiens, les Musulmans, et les Druzes pour diriger le pays. La domination ottomane du Liban est restée en vigueur jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Cette période a été généralement caractérisée par une politique de laissez-faire, un système économique dans lequel les transactions entre des

parties privées étaient libres de toute ingérence du gouvernement tels que les règlements, les privilèges, les droits de douane et les subventions, ainsi que la corruption politique de la part des gouverneurs du pays.

La fin de la domination ottomane au Liban a eu lieu en septembre 1918, lorsque les forces militaires françaises ont débarqué sur la côte libanaise, et les forces militaires britanniques en Palestine. Au printemps de 1920, suite à la chute de l'Empire ottoman, l'Angleterre et la France sont parvenues à un accord sur le partage des anciens territoires arabes de l'Empire ottoman entre elles lors de la conférence de San Remo en Italie, une réunion internationale du Conseil suprême des forces alliées. Après la Première Guerre mondiale, les Alliés du Conseil suprême ont donné à la France un mandat sur la Syrie et le Liban. Ce mandat a été stipulé dans l'accord Sykes-Picot signé en 1916 entre l'Angleterre et la France.

The agreement allocated to Britain control of areas roughly comprising the coastal strip between the Mediterranean Sea and the River Jordan, Jordan, southern Iraq, and an additional small area that included the ports of Haifa and Acre, to allow access to the Mediterranean while France got control of southeastern Turkey, northern Iraq, Syria and Lebanon (Sykes-Picot Agreement, 8).

Le Liban fut alors sous le contrôle du gouvernement français grâce au mandat de la Société des Nations, une organisation internationale introduite par le traité de Versailles [un traité de paix signé entre l'Allemagne et les Alliés] en 1919 dont, le but de préserver la paix en Europe. La France a nommé le général Henri Gouraud, une des figures importantes de l'histoire de la colonisation françaises, connu pour sa mission en Syrie et au Liban, pour mettre en œuvre les dispositions de mandat. Après avoir pris le

contrôle du Liban, les Français ont tenté de créer une structure administrative à plusieurs niveaux et choisir la ville de Beyrouth comme siège du Haut-commissariat français.

Ensuite, la région du mandat français a été subdivisée en six états. Ils étaient les États de Damas (1920), d'Alep (1920), d'Alaouites (1920), de Jabal Druze (1921), d'Alexandrette (1921), et du Grand Liban (1920) (Mandat Syrie-Liban, 9). La division de ces états a été basée sur la composition sectaire du terrain en Syrie envers laquelle presque tous les groupes syriens étaient hostiles.

This was best demonstrated by the numerous revolts that the French encountered in all of the Syrian states. Maronite Christians of Mount Lebanon, on the other hand, were a community with a dream of independence that was being realized under the French; therefore, Greater Lebanon was the exception to the newly formed states (Firo, 18).

En septembre 1920, le général Gouraud a proclamé la création du Grand Liban, un État autonome qui faisait partie de la Syrie entre 1920 et 1926. Après le Grand Liban prit le nom de la République libanaise en 1926, en y annexant le Mont-Liban, une chaîne de montagnes du Liban, une petite partie de la Syrie, et les villes côtières conformément aux souhaits des Chrétiens maronites et de la droite coloniale française. Le Grand Liban a été créé par la France comme un havre de paix pour les Chrétiens maronites. Étant un groupe majoritaire au Liban, les Chrétiens maronites ont réussi à préserver leur indépendance par contre la plupart des Musulmans du Grand Liban ont rejeté le nouvel État lors de sa création. La demande constante des Musulmans pour la réunification du Liban avec la Syrie a créé des conflits entre les Musulmans, les Druzes et les Chrétiens. Selon les Musulmans, la France a ajouté aux luttes géographiques de ces groupes religieux à cause



de son pouvoir économique et de sa politique de colonisation à travers le pays. Les Musulmans et les Druzes menèrent une campagne militaire pour affirmer leur pouvoir dans le pays. Avec l'intervention du Concert de l'Europe, un système représentant l'équilibre des forces en Europe depuis la fin des guerres napoléoniennes au début de la première guerre mondiale, une solution a été mise en place pour atténuer les tensions croissantes. Selon cette solution, le pouvoir de gouverner la province du Liban a été accordé aux Chrétiens maronites. Mais, l'ensemble du pays a été sous le contrôle direct du gouverneur de Damas.

En 1926, la République libanaise a été déclarée avec la création de la constitution libanaise qui constituait d'un système de gouvernement parlementaire où le président est chrétien maronite tandis que le premier ministre est musulman sunnite. La constitution du Liban a créé un système parlementaire bicaméral, un système d'organisation politique qui divise le Parlement en deux chambres distinctes, une haute et une autre basse, ainsi que des postes de Président de la République et de chef du gouvernement. La constitution a créé aussi un accord entre les différents groupes chrétiens et musulmans. Selon cet accord, les sièges parlementaires sont répartis entre les deux groupes religieux. Le Liban a gagné une certaine indépendance lorsque que la France a été occupée par les Nazis pendant la Deuxième Guerre mondiale. La France craignait que si elle avait renoncé à la Syrie et au Liban afin de se concentrer sur des questions plus pertinentes à propos de la stabilité de leur pays, cette répudiation aurait montré un signe de faiblesse pendant son occupation par les Nazis. Donc, le haut-commissaire français a suspendu la constitution libanaise en septembre 1939, lors du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, ce qui a provoqué des tensions entre la France et les Libanais.

En 1941, Georges Catroux, un général de l'armée française et un ministre de la quatrième République française, annonça que le Liban devrait être indépendant du gouvernement français. Ainsi, en 1943, en raison de la pression internationale, la France a reconnu l'indépendance du Liban et le mandat français a été aboli. En réaction à l'abolition du mandat français, le gouvernement français mettait les chefs du nouveau gouvernement libanais en prison. Bien que le gouvernement français ait accepté de transférer le pouvoir au gouvernement libanais, les troupes françaises ne quittent pas le territoire jusqu'en 1946. La nouvelle constitution de la nouvelle République libanaise a déclaré que l'arabe sera la seule langue officielle de l'administration et que le Liban devrait coopérer avec le monde arabe. La constitution a aussi stipulé que les chefs du gouvernement devaient être de certaines religions afin d'exercer des fonctions officielles.

Lebanon's unwritten National Pact of 1943 required that its president be Maronite Christian, its speaker of the parliament to be a Shiite Muslim, its prime minister be Sunni Muslim, and the Deputy Speaker of Parliament and the Deputy Prime Minister be Greek Orthodox (Harb, 3).

Même après l'indépendance du gouvernement français, le Liban continue à exprimer sa forte affinité à la France à nos jours. Le Liban a connu plusieurs périodes d'agitation comme la guerre civile libanaise des années 1970 à 1990, l'occupation syrienne, l'assassinat de l'ancien premier ministre du Liban, Rafik Hariri en 2005, la guerre israélo-libanaise de 2006, et le conflit de Hezbollah (le parti officiel au Liban) en 2008. Il a aussi vécu un ensemble d'affrontements à Beyrouth et dans plusieurs régions, y compris le mont Liban et à la frontière avec la Syrie, le débordement de la guerre civile actuelle en Syrie, ainsi que des attaques terroristes par l'État islamique (Daech) ces dernières années.

Par contre, le Liban a des liens proches avec les États-Unis, et de bonnes relations avec les autres pays arabes. Il est aussi membre de l'organisation des pays francophones.

### **B. Description démographique et linguistique du Liban**

Le peuple Libanais est le résultat d'un mélange de différents groupes culturels, religieux, et ethniques y compris les Arméniens, les Kurdes, les Turcs, les Assyriens, les Iraniens, les Grecs, les Italiens, et les Français qui se sont installés depuis plus de six mille ans. Le patrimoine libanais est donc riche par des éléments culturels et linguistiques appartenant à ces différents groupes ethniques. Les origines culturelles prédominantes des Libanais varient d'araméen (Syrie ancienne) à cananéen (phénicien) et grec (byzantin). En général, le patrimoine culturel et linguistique du peuple libanais est un mélange d'éléments phéniciens indigènes et de cultures étrangères qui ont dominé la terre et ses habitants (par exemple, les Turcs et les Français) au cours de l'histoire du Liban. Cependant, la plupart des différentes communautés habitant au Liban demeure inconnue et prête à des estimations très diverses.

Selon Gérard-François Dumont au Liban, « le peuplement est composé de populations sémites, comme les Arabes et les Juifs, considérés comme provenant d'un groupe originaire d'Asie occidentale et parlant des langues apparentées...Même si le Liban a connu temporairement, pendant des périodes de domination, des peuplements minoritaires européens ou ottomans, tous les Libanais sont arabes, à l'exception des Libanais arméniens ayant réussi à fuir le génocide turc » (Dumont, 425). Les changements ethniques et linguistiques ont commencé au Liban avec la montée de l'aramisation entre 1200–900 avant J.C., un ensemble de mesures politiques et culturelles destinées à promouvoir la langue et l'identité araméennes. Cette mesure a transformé le

Liban en une région où les habitants s'identifiaient comme araméens qui parlaient la langue araméenne. La population libanaise a rapidement abandonné sa langue phénicienne cananéenne autochtone et ses origines culturelles araméennes sont restées dominantes jusqu'à la conquête arabo-musulmane au cours du septième siècle. Cette conquête a vu la montée de l'arabisation, une mesure politique et culturelle destinée à promouvoir la langue et l'identité arabe. Grâce à l'arabisation du Liban que les Libanais ont une empreinte culturelle arabophone, considérée comme la plus forte. De ce fait, les Libanais sont souvent désignés comme des Arabes avec leurs propres origines ancestrales distinctes. Cependant, cette désignation ne convient pas à certains Libanais.

Some Lebanese, mainly Christians, identify themselves as Phoenician rather than Arab, seeking to draw on the Phoenician past to try to forge an identity separate from the prevailing Arab culture, arguing that Arabization merely represented a shift to the Arabic language as the vernacular of the Lebanese people, and that no actual shift of ethnic identity, much less ancestral origins, occurred (Perry, 1).

Quelques groupes ethniques et religieux au Liban surtout les Chrétiens maronites rejettent l'idée que tous les Libanais sont des Arabes parce qu'il y a des aspects culturels non-arabophones divers et multiples dans l'histoire libanaise. Certaines parties de la population chrétienne du Liban ont tendance à insister sur les aspects de l'histoire libanaise. Ces groupes considèrent la notion de traiter tous les Libanais comme des Arabes assez insensibles puisque les Libanais ne sont pas seulement représentés par la culture arabe, et préfèrent les appeler Libanais comme un signe de respect du long passé non-arabe du pays. Étant donné que les Libanais ont des racines phéniciennes et autres, certains Libanais estiment qu'il est inapproprié de les étiqueter uniquement en tant

qu'Arabes. « Some Lebanese prefer to see Lebanon, Lebanese culture and themselves as part of "Mediterranean" and "Levantine" civilization, in a concession to Lebanon's various layers of heritage, both indigenous, foreign non-Arab, and Arab » (Perry, 1).

Le Liban possède aussi un héritage arménien ; aujourd'hui, il y a environ 150.000 habitants qui sont d'origine arménienne au Liban. Le Liban fait partie des nations qui ont accueilli les réfugiés arméniens qui fuyaient le génocide de 1915 ; aujourd'hui, les Libanais arméniens vivent essentiellement autour de Beyrouth, et principalement dans le quartier de Bourj Hammoud qui a été fondé par des survivants, tandis que d'autres groupes sont disséminés ailleurs (Ayoub, 1). Une variété dialectale de la langue arménienne est encore parlée au Liban. C'est l'arménien occidental, une forme différente de l'arménien oriental qui est parlé en Arménie et au Haut-Karabagh.

En addition à l'arménien, un héritage italien se trouve au Liban mais la langue elle-même est parlée par moins d'une centaine de familles d'origine italienne. À l'origine, les Italiens sont venus au Liban en petits groupes pendant la Première Guerre mondiale et la Deuxième Guerre mondiale pour échapper aux guerres ravageant l'Europe à cette époque. Certains Italiens qui ont choisi le Liban comme lieu de refuge étaient des soldats italiens de la guerre italo-turque, un conflit qui opposa l'Empire ottoman et le royaume d'Italie du 29 septembre 1911 au 18 octobre 1912. La plupart des Italiens ont choisi de s'installer à Beyrouth en raison de son style de vie européen. La communauté italienne au Liban est très petite (environ 4.300 personnes). Les Italiens-libanais des nouvelles générations sont assimilés à la communauté catholique libanaise. La plupart parlent seulement l'arabe et le français et/ ou l'anglais. Un pourcentage minime d'Italiens-libanais vivant au Liban peuvent parler un peu d'italien, alors que la majorité d'entre eux parlent

l'arabe comme première langue et le français et/ ou l'anglais comme deuxième langue.

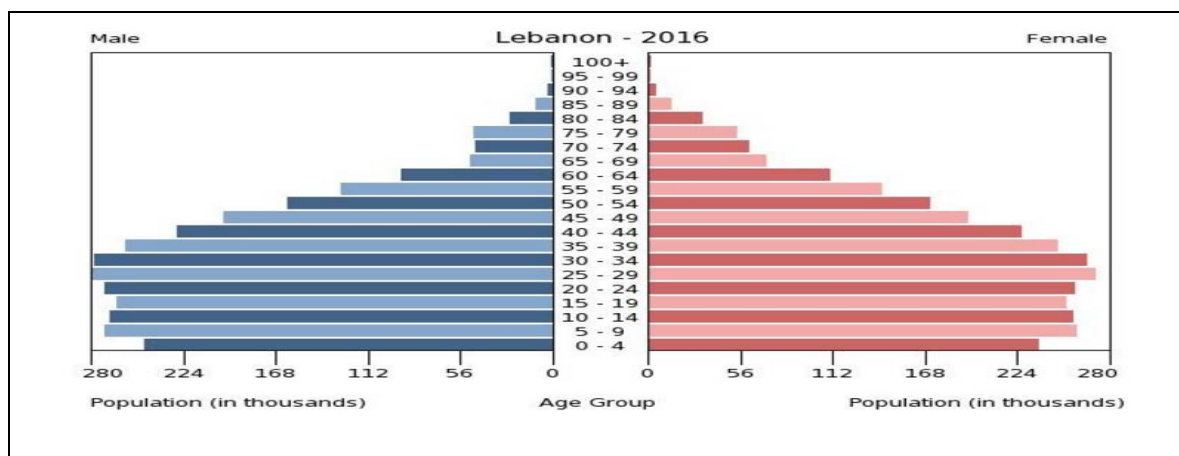
Il n'y avait pas de recensement au Liban avant 1932. Cependant, selon les données de l'Agence centrale de renseignement (*The World Factbook 2017*, 1) la population totale libanaise est estimée à plus de six millions personnes. Le tableau suivant représente les groupes ethniques au Liban ainsi que leurs pourcentages respectifs.



Les groupes ethniques et leurs pourcentages au Liban. CIA The World Factbook (2016)

Selon le tableau, 93% de la population du Liban sont des Libanais d'origine arabophone, 4% des Arméniens, 2% des Kurdes, et 1% des Turcs, des Assyriens, des Iraniens, des Grecs, des Italiens, des Français et d'autres groupes ethniques.

En plus, le tableau suivant représente une pyramide qui illustre l'âge et le sexe de la population libanaise.



La pyramide illustrant l'âge et le sexe de la population au Liban. CIA The World Factbook (2016)

Selon les données de l'Agence centrale de renseignement (CIA), 24,65 % de la population au Liban est âgée de 0 à 14 ans avec 786 842 hommes et 750 449 femmes. 16,73% de la population est âgée de 15 à 24 ans avec 534 040 hommes et 509 663 femmes. 44,44% de la population au est âgée de 25 à 54 ans avec 1 401 857 hommes et 1 370 462 femmes. 7,54% de la population est âgée de 55 à 64 ans avec 220 020 hommes et 250 288 femmes. 6,64% de la population est âgée de 65 ans ou plus avec 181 627 hommes et 232 490 femmes. L'âge médian des hommes est 29,3 ans. L'âge médian des femmes est 30,5 ans.

Aussi, selon les données de l'Agence centrale de renseignement (CIA, 1), la population libanaise consiste d'un nombre d'immigrées qui est 1,1 immigrants / 1000 population. Le taux de migration nette est la différence entre le nombre d'immigrants (personnes entrant dans une zone) et le nombre d'émigrants (personnes sortant d'une zone) tout au long de l'année. Le Liban a un taux de migration nette négatif. Cela signifie que le nombre d'immigrants est inférieur au nombre d'émigrants. Cependant, au cours des dernières années, le Liban a vu arriver un afflux de personnes du Sri Lanka, de l'Indonésie, de l'Éthiopie ainsi que d'autres pays. La majorité de ces personnes viennent au Liban avec des permis et visas pour travailler dans les familles aisées comme des bonnes. En plus de ces travailleurs, il y a aussi un grand nombre de réfugiés syriens au Liban. En fait, 20 % de la population totale du Liban est composée de ces réfugiés syriens qui fuient la guerre civile actuelle en Syrie. D'une manière ou d'une autre, que ce soit directement ou indirectement, la guerre civile en Syrie a affecté 95% de la population libanaise.

Il va sans dire que la religion joue un rôle important primordial dans la définition

de l'identité libanaise. Il existe plusieurs groupes religieux au Liban notamment les Chrétiens, les Musulmans, et les Druzes. Selon le recensement de 1932, il est estimé que les Chrétiens représentaient 51% de la population totale du Liban mais les données statistiques récentes de l'Agence centrale de renseignement (CIA), (2016) montrent, 54 % des Libanais sont musulmans alors que 40,5 % sont chrétiens. En ce qui concerne les Musulmans, il y a deux groupes majeurs, les Chiites et les Sunnites, chacun représente 27% de Musulmans. Les Chrétiens comprennent 21% des Catholiques maronites, 8% des Orthodoxes grecs, 5% des Catholiques grecs et 6,5% d'autres Chrétiens. Quant aux Druzes, ils représentent 5,6% de la population libanaise. Il y a aussi une présence de Juifs, de Hindous, de Bouddhistes et de Mormons mais limitée.

Il existe aussi une vaste diaspora libanaise à travers le monde. Plus de Libanais vivent en dehors du Liban qu'à l'intérieur. Selon les données de l'agence centrale de renseignement (CIA), on estime qu'il y a 8.600.000 à 14.000.000 Libanais qui vivent à l'extérieur du Liban dont il y a 6 millions de Libanais vivant à l'intérieur du Liban sont chrétiens. La majorité des Libanais qui vivent à l'extérieur du Liban est chrétienne. La plus grande diaspora libanaise se trouve au Brésil où il y a six à sept millions de personnes d'origine libanaise. « Although the exact number of Lebanese Brazilians is disputed it is clear that there are at least 6 million Brazilians of Lebanese origin living in Brazil » (Dyke, 1). L'immigration des Libanais au Brésil a commencé à la fin du XIXème siècle et continue à augmenter au vingtième siècle et s'est concentrée dans l'État de São Paulo, mais s'est étendue à Minas Gérais, à Goiás, à Rio de Janeiro et dans d'autres régions du Brésil. Une grande communauté d'origine libanaise estimée de 250.000 à 500.000 personnes se trouve aussi au Canada. Les Libanais francophones ont préféré



s'installer à Montréal qu'à Toronto et à Vancouver. Presque la moitié de la communauté libano-canadienne est située à Montréal ou dans les banlieues de Montréal et la plupart des organisations libanaises-canadiennes, surtout culturelles et religieuses, telle que l'Association du Patrimoine Libanais-Canadien, sont basées à Montréal. Il y a aussi un grand nombre de Libanais vivant aux États-Unis qui parlent plusieurs langues y compris le français, l'arabe, le portugais, l'italien et l'anglais. Ils sont aussi un des groupes les plus réussis au plan social et économique aux États-Unis et plus diversifiés religieusement par rapport à beaucoup d'autres groupes ethniques. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette grande communauté libanaise en dehors du Liban. Certains chercheurs pensent qu'elle pourrait être expliquée, d'une part par l'émigration du Liban en raison de la guerre civile libanaise qui a débuté pendant les années soixante-dix ou d'autre part par la tradition historique et culturelle des Libanais étant des voyageurs. Datant de la Phénicie, les Libanais ont toujours été des voyageurs en quête d'opportunités commerciales et économiques.

En raison de la diversité culturelle du pays, plusieurs langues sont parlées au Liban soit à cause de l'immigration ou soit à cause de la colonisation. Ces langues sont l'arabe, le français, l'anglais, l'arménien, et l'italien. D'après Leclerc (2016), « étant donné que les Libanais ont toujours été de grands commerçants, la connaissance des langues étrangères est une pratique courante » (6). Non seulement peut-on entendre l'arabe classique et ses divers dialectes, mais aussi d'autres langues à savoir le français et l'anglais. En ce que concerne l'arabe, il y a une « présence d'une multitude de dialectes non écrits, parlés et compris sur place et qui présentent assez de variantes ; il y a aussi l'arabe littéraire, écrit et très peu parlé, réservé aux lettrés mais souvent compris du

peuple Libanais » (Naaman, 12). 98 % de la population libanaise parle l'arabe levantin au Nord, appelé aussi arabe « libanais » ou arabe « syro-libanais. » Cette variété dialectale est la langue maternelle de plus de 95% du peuple Libanais. Elle est aussi parlée en Syrie et en Palestine dans certaines régions urbaines. Parfois, l'appellation « syro-libanais » pour désigner l'arabe libanais peut choquer certains Libanais (surtout les Chrétiens maronites) en raison de la situation politique tendue avec la Syrie, découlant de la guerre civile libanaise dans les années 1970. La langue arabe levantine est partagée entre les Libanais, les Syriens, les Palestiniens, les Druzes, les Alawites et les Juifs.

L'arabe classique, ou littéraire, appelé aussi l'arabe moderne standard, demeure la langue officielle du Liban dans la constitution libanaise et dans les textes de loi du Liban. « Cela signifie que, depuis décembre 1943, l'arabe classique est devenu juridiquement la seule langue officielle du pays, ce qui n'empêche pas le français d'être omniprésent » (Leclerc, 5). L'arabe classique est une langue diffusée dans tous les pays arabes et c'est la langue qui est enseignée dans le monde arabe entier. « C'est donc une langue prestigieuse associée à la religion et à l'écrit, c'est-à-dire à la culture littéraire, à la science et à la technologie et aux fonctions administratives » (Leclerc, 6). Les deux langues employées dans les débats parlementaires au Liban (à l'oral) sont l'arabe libanais et l'arabe classique, mais les lois ne sont rédigées qu'en arabe classique. En ce qui concerne le code de procédure pénale libanaise, l'article 81 reprend l'obligation de recourir à l'arabe ou à un interprète lorsqu'un justiciable, un défendeur, un accusé ou un témoin ne maîtrise pas la langue arabe. Aujourd'hui, l'arabe libanais est généralement la langue couramment utilisée dans les tribunaux de première instance, comme les tribunaux religieux et aussi dans l'administration, mais cet emploi n'interdit pas l'arabe classique, voire le français

dans certains cas. L'article 12 du code du travail libanais stipule que le contrat de travail doit être rédigé en langue arabe ; il peut néanmoins être traduit dans une langue étrangère si l'employeur ou le salarié étranger ignore la langue arabe. L'article 9 de la loi sur la protection des consommateurs explique que les informations sur les étiquettes ou sur les emballages des marchandises et des produits doivent être affichées en principe en arabe. Cependant, il est permis dans certains cas d'utiliser le français ou l'anglais comme substitut de l'arabe. Dans ces cas, c'est le ministre de l'Économie et du Commerce qui en décide.

En plus de l'arabe classique et l'arabe levantin, le français est aussi parlé par les Libanais. « L'utilisation de la langue française remonte à des liens historiques de la France dans la région, y compris son mandat de la Société des Nations sur le Liban qui suit la Première Guerre mondiale » (Khoury, 75).

Même si le français n'est pas la langue nationale et officielle du pays, dans l'article 11 de la Constitution libanaise, on stipule « qu'une loi détermine les cas dans lesquels la langue française doit être utilisée ; le français est utilisé sur les billets de banque de la livre libanaise, sur les panneaux routiers, sur les plaques d'immatriculation et sur les bâtiments officiels à côté de l'arabe (Tschentscher, 2).

Aujourd'hui, le français est considéré comme la langue de la culture et maintient un lien vital avec la France et avec d'autres pays francophones. Elle est aussi l'une des deux langues de prestige au Liban à côté de la langue anglaise. Depuis 2004, 20 % de la population utilise le français quotidiennement. Des études effectuées en 2000-2001 par la Commission des affaires culturelles du gouvernement français démontrent que les bilingues arabe-français représentent 28,5 % de la population libanaise. 73 % des

bilingues arabe-français connaissent également l'anglais (Leclerc, 2). Près de 40 % des Libanais sont considérés comme francophones, et 15 % partiellement francophones, cela veut dire un niveau faible de la langue française (Nadeau, 311). La langue française est l'une des deux langues de prestige au Liban à côté de la langue anglaise. Le français est souvent utilisé pour les affaires, la diplomatie, le gouvernement, l'éducation et les affaires commerciales. « L'utilisation du français varie selon la région, le statut social, et la religion » (Aithnard, 358). Il est répandu dans les familles chrétiennes ; la majorité des Musulmans ont tendance à être plutôt anglophiles, bien que beaucoup de Musulmans connaissent le français » (Leclerc, 2). De plus, les familles libanaises de statut socio-économique plus élevé ont tendance à utiliser le français plus que les familles de statut socioéconomique inférieur.

Bien que le mandat français soit terminé au Liban, la langue française continue à jouer un rôle important pour les Libanais. Le français est parlé souvent par l'aristocratie, les membres du clergé, et est aussi présente dans les universités. « Pour les élites politiques chrétiennes, notamment les Maronites, la langue française est la langue de la spécificité culturelle » (Makkil, 5). En ce qui concerne les documents gouvernementaux, même si tous les documents sont en arabe classique, la langue française demeure très présente dans de nombreux cas : documents fonciers, passeports, billets de banque, plaques d'immatriculation, ainsi que sur quelques panneaux de rue et de magasins.



Panneau de ville Rechmaya en arabe et français



Billet de banque libanaise en français

Mais comment la langue française s'est-elle répandue à travers le Liban ? Selon Naaman, cette rapide diffusion est due surtout à la multiplication des écoles privées à partir du XIXe siècle où la langue française a été imposée aux fonctionnaires et aux étudiants. Pour beaucoup de Libanais, surtout les jeunes, le français est la langue de la distinction sociale, choisie pour sa valeur émotionnelle. « L'utilisation de la langue arabe par la jeunesse instruite est à la baisse, car elle préfère généralement parler en français et, dans une moindre mesure, en anglais, qui sont considérées comme des langues « branchées » (Awad, 2). L'utilisation de la langue française semble être employée pour exprimer la haute culture et pour montrer aux autres que l'on a la capacité de parler la langue française. « On s'en servait au début par obligation, par nécessité, puis par habitude et goût » (Naaman, 12)

La langue anglaise est une langue importante au Liban en raison de sa portée mondiale. Des études effectuées en 2000-2001 par la Commission des affaires culturelles du gouvernement français démontrent que les bilingues arabe-anglais représentent 14% de la population libanaise. Au Liban, la langue anglaise est de plus en plus répandue à travers le domaine des affaires et est également utilisée comme un moyen de communication à côté du français aux lycées et aux universités. Elle est de plus en plus

utilisé dans les interactions scientifiques et commerciales à travers le pays et son emploi augmente dans le milieu des médias. Dans le Liban moderne, l'anglais est perçu comme la langue des affaires, de la technologie et des communications avec le monde non-arabe. Son emploi augmente dans le milieu des médias et il gagne du terrain surtout à la radio, à la télévision et sur internet. « 73% des Libanais regardent des émissions de télévision anglaises et 45% des Libanais écoutent des stations de radio anglaises » (Shaaban, 106). Dans le Liban moderne, l'anglais est perçu comme la langue des affaires, de la technologie et des communications avec le monde non-arabe. En fait, la langue anglaise surpasse la langue française en ce qui concerne les réseaux sociaux. Par exemple, sur Facebook, « le français est utilisé par seulement 10 % des Libanais en 2014, loin derrière l'anglais (78 %) » (Mourtada, 6).

Avec ses nombreuses langues et ses vastes cultures, il est clair que le Liban est un pays culturellement et linguistiquement diversifié. En fait, cette diversité a créé des phénomènes sociolinguistiques uniques dans le pays en raison du contact de certaines langues, comme le français et l'arabe. Les influences régionales et les différentes occupations au cours des siècles pourraient expliquer la raison pour laquelle tant de langues différentes sont parlées au Liban. De plus, grâce à la communauté libanaise expatriée et à la place du Liban dans le monde des affaires, la maîtrise des langues étrangères a toujours été de première importance. C'est la raison pour laquelle beaucoup de Libanais parlent couramment le français et/ou l'anglais.

### **C. Les phénomènes sociolinguistiques du contact des langues au Liban**

Dans une société multilingue telle que le Liban, le contact de langues peut généralement engendrer des phénomènes sociolinguistiques. La façon la plus courante dont les langues

influent mutuellement est l'échange de mots. Le mélange de deux ou trois langues est très commun au Liban. Le contact de langues se produit lorsque les locuteurs de deux ou plusieurs langues ou variétés interagissent et s'influencent mutuellement. Un des phénomènes qui résulte des contacts de langues chez les interlocuteurs libanais est l'alternance. L'alternance codique (ou code-switching) est définie comme le passage d'une langue à une autre dans une conversation. « Elle peut avoir lieu à divers endroits d'un discours, parfois même au milieu d'une phrase, et le plus souvent où les syntaxes des deux codes s'alignent » (Malek, 51). Dans le contexte du Liban, les individus alternent entre les trois langues : l'arabe, le français et l'anglais dans un discours oral ou écrit. Aad (2010) souligne que « using three languages, moreover using their mixture, is merely natural in Lebanese culture » (4) et d'après Francois Grosjean (2010) « code-switching between Arabic, English, and French is one of the most distinctive features of Lebanese culture... [that he has] never seen it practice to such an extent in any other culture » (149). Au Liban, dans de nombreux contextes, le code-switching est la norme plutôt que l'exception.

L'alternance codique ou « code-switching » peut être considérée comme un moyen de distinction. Parfois, les locuteurs libanais utilisent des langues différentes pour insinuer un certain statut social ou se distinguer des autres classes sociales. D'après Suleiman (1996),

The fact that English and French are considered languages that convey sophistication, elegance, beauty, modernity and liberation in the Arabic-speaking world, code-switching is an attempt at identity negotiation whereby the speaker seeks symbolically to ascribe to the self some of the attributes of the more

prestigious group (32).

Au Liban, les femmes recourent plus au code-switching que les hommes. Suleiman estime que ce n'est pas si surprenant puisque les femmes libanaises sont plus conscientes du prestige que les hommes.

Un exemple typique de code-switching à l'oral par des jeunes est « Hi, kifak, ça va, » traduite par « Salut, comment vas-tu, quoi de neuf ? » Cette expression est utilisée quand une personne salue une autre dans une situation familière comme un ami ou un membre de la famille. Ici, les trois langues sont utilisées dans une seule phrase. En effet, le code-switching est aussi utilisé par les Libanais dans un discours écrit. D'après Aad, « if Lebanese naturally mix languages to speak, it should be natural to mix their respective scripts » (4). Il ajoute aussi que « writing English and French with Latin letters in an Arabic written sentence is natural » (4). Prenons par exemple le mot « Madame » et « Hmadeh, » (nom de famille). La proposition « Madame حءامء » peut être écrite de gauche à droite, et « حءامء Madame », écrite de droite à gauche. Il y a des problèmes avec ce système d'écriture, en particulier, quand il s'agit de langues avec des directions opposées d'écriture. Comme le souligne Aad, « the combination becomes a handicap and the readability and understanding degrade... [and] the direction of reading becomes a problem: should the reading start from the left or from the right? » (4).

En plus, le code-switching « not only occurs in bilinguals' speech, but also in electronic discourse and the reasons for switching codes are similar to those of verbal communication » (Tawwab, 2014, 5). Son emploi est très répandu dans les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter. Tawwab explique que de nombreux utilisateurs sur Facebook utilisent le code-switching comme un outil pour améliorer leur interaction sur



Facebook et également comme une stratégie de communication et négociation des significations dans leur discours électronique.

Un autre phénomène sociolinguistique causé par le contact de langues est le franbanais, qui est exploité par certaines émissions télévisées dans le pays. Le concept de franbanais est un dialecte hybride de la langue française et de la langue vernaculaire libanaise. Naaman (1979) explique que « ce domaine consiste à placer une phrase en français entre deux phrases en arabe, ou mieux encore, commencer une phrase en arabe et la terminer en français » (131). Il souligne aussi que « le franbanais est une formation passagère et chaotique [mais] sa pratique nécessite une certaine gymnastique syntaxique et la fréquence de l'alternance des constructions françaises et arabes relève de l'acrobatie » (Naaman, 1979, 132). Pour Makki (2007) « ce phénomène était en revanche totalement étranger à tous les milieux ruraux, toutes confessions confondues » (3).

« Certaines expressions « franbanaises » sont aujourd'hui tellement populaires qu'elles font désormais partie du dialecte libanais » (El Hage, 2). Le franbanais est plus répandu dans les milieux chrétiens au sein des familles bourgeoises. Il est principalement utilisé dans la ville de Beyrouth. « Ce phénomène était en revanche totalement étranger à tous les milieux ruraux, toutes confessions confondues » (Makki, 2007, 4). « Certaines expressions « franbanaises » sont aujourd'hui tellement populaires qu'elles font désormais partie du dialecte libanais » (El Hage, 2). Ce processus consiste à passer allégrement dans une même phrase de l'arabe au français et vice versa. Voilà quelques exemples de franbanais : « trouver un travail » mais en franbanais, on dit « débrouiller un travail. » En français, on dit « tu comprends ? » mais en franbanais, on dit « tu vois comment ? » En français, on dit « être malade » mais en franbanais, on dit « être fatigué. » Voici quelques

autres exemples des expressions « franbanaises » qui « ne manquent pas d'écorder les oreilles des linguistes et puristes de la langue française » (El Hage, 2). Un Libanais « crie sur quelqu'un », au lieu de le gronder ou l'engueuler ; il « rit aussi sur quelqu'un », lorsqu'il se moque de lui ; il appelle « tante » les mères de ses amis, même si elles ne lui sont pas apparentées ; il pratique une activité « un jour oui, un jour non » et non pas un jour sur deux ; il raconte à la ronde que son enfant « est brave », au lieu de dire tout simplement qu'il est doué pour les études ; lorsqu'il a envie de serrer son enfant dans ses bras, il lui dit « viens chez moi » ; mais il dit aussi à un ami qu'il espère revoir, « fais-toi voir ». Lorsqu'ils donnent l'heure, les Libanais disent « il est huit heures et demie et cinq », au lieu de dire « il est huit heures trente-cinq ». Il veut « monter en haut », et lorsqu'il s'en va, il « quitte ». Il dit « À votre « bonjour », un chauffeur de taxi, pas bilingue pour un sou, répondra « bonjoureïn » (deux bonjours), sans même réfléchir. D'autres franbanais comprennent « Merci ktir » pour « merci beaucoup » et ponctuent leurs propos de « yaané », « tayyeb », « enno », « bass », « inchallah », « khalass », « chou », expressions et mots de liaisons dialectaux (El Hage, 2). « C'est aussi tout naturellement en libanais qu'ils adressent à leurs proches amis ou même à des personnes qu'ils rencontrent pour la première fois des marques d'affection telles que « hayété » (ma vie), « habibi » (mon amour), « aainé » (mes yeux) ou « to'borné » (que tu m'enterres) » (El Hage, 2).

Le franbanais peut être un phénomène positif. Hayssam Kotob, professeur de linguistique, estime que :

Le franbanais, mélange des deux langues libanaise et française au sein d'une même phrase, n'est pas forcément négatif, mais devient positif dès lors qu'il

respecte les structures des deux langues ; ce mélange est souvent correct, et plus particulièrement lorsqu'il est observé chez les étudiants, le franbanais est une richesse plutôt qu'une marque de pauvreté parce qu'il implique que les locuteurs maîtrisent les deux codes. Lorsque les Libanais s'expriment en français, ils glissent dans leurs phrases des termes affectifs en arabe, qui leur viennent tout naturellement (El Hage, 3).

Dans l'ensemble, « the language situation in Lebanon is characterized by a tug of war between four poles: Lebanese Arabic, Modern Standard Arabic, French and English » (Wardini, 1). D'après El Hage, toutes les langues s'approprient des mots appartenant aux autres. Chaque peuple modifie, adapte, récupère un mot, une expression. Comme le souligne El Hage, « les Américains donnent des « Rendez-vous », les Français aiment la « Dolce vita » et les Libanais parlent l'anglais, l'italien - en matière d'habillement -, le turc et, bien sûr, le français. » « L'usage de la langue française par les Libanais est une énigme, une exception culturelle, une espèce de mystère dont même les Libanais ne comprennent pas l'origine » (El Hage, 4). Mais, cette diffusion de langues étrangères telles que le français est attribué à la tradition multilingue et multiculturelle des Libanais.

The presence of French is seen as part of a long-established multilingual tradition in Lebanon, which takes the country back to the times of the Phoenicians, for whom multilingualism was a fact of life; the presence of French in Lebanon is endowed with political, religious and cultural connotations (Suleiman, 205).

## Partie II. L'éducation des langues étrangères

### A. Le système éducatif libanais

Diverses langues étrangères sont aussi utilisées dans le système éducatif libanais à cause principalement de la diversité de la population du pays et de sa longue histoire d'intervention étrangère. Une grande variété d'établissements d'enseignement dans le pays est considérée comme un reflet de l'ouverture du gouvernement libanais à la communauté internationale. Ce fait a conduit à une grande variété d'établissements d'enseignement dans le pays.

Ce sont les missionnaires français qui ont d'abord initié des activités éducatives religieuses au Liban au début du XIXe siècle et ont diffusé la langue française parmi les classes aisées. Naaman dit « les établissements français au Levant arbitraient, à la fin du XIX siècle au début de XX siècle, treize mille garçons et dix mille filles » (3). Au milieu du XIXe siècle, les collèges des pères Jésuites, une congrégation religieuse catholique masculine dont les membres sont des clercs appelés « jésuites », ont ouvert une imprimerie pour diffuser des livres et des dictionnaires français dans les écoles libanaises afin de développer l'enseignement de la langue et de la culture françaises. En plus des missionnaires français, les missionnaires américains ont également mis en œuvre leurs initiatives éducatives au Liban. Ces missionnaires presbytériens ont lutté contre les missionnaires jésuites français pour promouvoir la diffusion de la langue et de la culture américaines. « By the mid-1920s most of the schools in the country were private and religious [telles que celles des missionnaires jésuites français et des presbytériens américains], whereas only 5 to 10% of students were in public schools [des écoles traditionnelles gérées par le gouvernement libanais où des hiérarchies sectorielles d'élite

avaient le contrôle des connaissances religieuses et laïques] » (Frayha, 2).

L'éducation au Liban est réglementée par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEHE). Le système éducatif libanais est divisé en 3 phases : l'éducation maternelle, l'éducation primaire et l'éducation secondaire. Six ans d'école primaire sont obligatoires pour les élèves âgés de six à douze ans. L'éducation intermédiaire dure trois ans, de 12 ans à 15 ans.

Gross enrollment rate of elementary level of basic primary education is 96.8 percent for male, 93.9 percent for female, and 95.4 percent overall in 2007 while completion rate for intermediate education is 79.8 percent for male, 83.3 percent for female, and 81.5 percent overall in 2007. (World Bank 1).

Aujourd'hui, les écoles primaires et secondaires libanaises suivent encore le système français. A la fin du collège, les élèves doivent passer l'examen Brevet pour entrer au lycée. Le Brevet est un diplôme d'État français qui atteste l'acquisition de connaissances générales au terme de la scolarité au collège. L'éducation secondaire dure trois ans, de 15 ans à 18 ans. Elle comprend l'enseignement général (les sciences humaines, les sciences économiques, les sciences de la vie, les sciences générales) et l'éducation technique. Il y a environ 55 domaines d'études différents. L'enseignement secondaire se divise en trois options académiques : scientifique, littéraire et technique / professionnel. Les choix des options académiques sont déterminés par les directeurs d'école (les proviseurs) et basés en grande partie sur les résultats d'examen Brevet de chaque élève. Cependant, la réforme actuelle de l'éducation au Liban met en œuvre une politique dans laquelle les élèves suivront un programme commun pendant la première année du lycée avant d'être placés dans un parcours académique spécifique : scientifique,

littéraire ou technique / professionnel. Vers la fin du cycle secondaire, les élèves doivent passer les examens du baccalauréat libanais dans leurs parcours respectifs. Le baccalauréat, souvent appelé « le bac » est un diplôme national sanctionnant la fin des études secondaires générales, technologiques ou professionnelles. La réussite à cet examen est obligatoire pour accéder à l'enseignement supérieur au Liban. Au contraire des écoles primaires et secondaires où le système est basé sur le système du baccalauréat français, les universités sont largement basées sur le modèle américain. Dans le modèle américain, il s'agit d'un système où l'étudiant suit des cours dans une variété de domaines et déclare une spécialisation à la fin de la première année ou peut-être pendant sa deuxième année à l'université. Les élèves qui réussissent l'examen obtiennent soit le Baccalauréat libanais, le certificat d'éducation secondaire (shahaadat al-bakaalouriyya al-lubnaaniyya l'il ta'liim al-thaanawi) ou le baccalauréat technique (al-bakaaluriya al-fanniyya) selon leur parcours académique spécifique. En général, le diplôme d'études secondaires (le Baccalauréat) ou un diplôme équivalent, comme la BT (Baccalauréat technique), est un minimum requis pour l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur au Liban. Pour qu'un élève soit admis dans une institution de style américain, il doit passer des examens spéciaux, tels que le TOEFL, un examen standardisé qui vise à évaluer l'aptitude à utiliser la langue anglaise pour les études supérieures pour ceux dont ce n'est pas la langue maternelle, en plus d'obtenir un diplôme d'études secondaires (TOEFL, 1).

L'enseignement supérieur au Liban est divisé en deux catégories ; l'enseignement tertiaire professionnel et l'enseignement supérieur général ou non professionnel.

Actuellement, le Liban compte quarante-deux établissements d'enseignement supérieur.

Parmi les 42 établissements d'enseignement supérieur en opération au Liban, il existe 32 universités complètes, sept instituts et trois instituts universitaires d'études religieuses. L'enseignement supérieur au Liban date de 1866, lorsque l'Université américaine de Beyrouth (AUB) a été fondée sous le nom de Collège évangélique syrien, suivie par l'Université de Saint Joseph (USJ) en 1875, l'Université Saint-Esprit de Kaslik en 1938, et Lebanese-American University (LAU) en 1947 sous le nom de Beirut College for Women. L'Université Libanaise (LU), la seule université publique du pays, a été fondée en 1951. L'Université Haigazian a été fondée en 1955, suivie par l'Université Arabe de Beyrouth (BAU) en 1960, en collaboration avec l'Université égyptienne d'Alexandrie. La plupart des quarante-deux établissements d'enseignement supérieur actuellement en opération au Liban ont été légalisés à la fin des années 1990s lorsque le secteur privé a connu une expansion soudaine et rapide après la guerre civile libanaise. Plusieurs de ces établissements d'enseignement supérieur comprennent le Centre national de recherche scientifique (CNRS), le Centre national de recherche et de développement pédagogiques (CNRDP), le Centre universitaire de technologie franco-libanais (CUT), l'Université islamique du Liban, l'Institut supérieur de droit de la sagesse, l'Institut supérieur national des soins infirmiers et l'École supérieure des affaires (Lebanese Ministry of Education, 1).

En 2002, la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGHE) a été créée pour réglementer le secteur privé de l'enseignement supérieur. La DGHE est en charge des 41 établissements d'enseignement supérieur privés actuellement en opération dans le pays, tandis que l'Université Libanaise d'État (LU), la seule université publique du pays, a son propre système de gouvernance. La population étudiante dans l'enseignement supérieur est d'environ 195 000 selon les chiffres pour l'année académique 2010/2011.

39% des étudiants sont inscrits à l'Université Libanaise (LU) dont 53% sont des femmes tandis que 47% sont des hommes (Alsoufi, 3). Les chiffres pour l'année académique 2010/2011 montrent que 175 000 étudiants sont inscrits à en licence, 17 500 en Master et 2 500 en doctorat (Alsoufi, 3).

Le contenu du programme d'un établissement d'enseignement supérieur est défini au niveau institutionnel et est approuvé par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Un cadre général pour le contenu du programme d'études est défini lorsque les cours obligatoires doivent couvrir au moins 40% du programme, en plus de 25% des besoins généraux et le reste doit couvrir les exigences de la faculté et des cours optionnels. Il n'existe pas de cadre national pour la définition des matières. La forme la plus courante d'évaluation des étudiants est les examens standards qui ont lieu à la fin de chaque cours. L'entrée à un programme de maîtrise nécessite la réalisation d'une licence, et une maîtrise est une condition préalable et nécessaire à l'accès aux études doctorales. Outre les trois écoles doctorales établies au sein de l'Université Libanaise (LU) en 2008, il n'existe pas d'instituts de recherche dans le pays et seulement cinq universités qui offrent des études doctorales. La recherche s'effectue dans le cadre des programmes de doctorat existant dans les établissements d'enseignement supérieur ou avec un système d'échange spécial ou des accords bilatéraux établis entre les institutions libanaises et les partenaires internationaux. Les chercheurs individuels bénéficient également des financements du Conseil National pour la Recherche Scientifique (CNRS), du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) ou de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) (Alsoufi, 7).



Des informations financières fiables et précises sur les universités ne sont pas disponibles, même pour les autorités publiques en raison des particularités du système libanais. « However, it is a fact that spending on higher education can, broadly speaking, be divided into government spending, household spending and external or private grants » (Alsoufi, 5). Outre les dépenses du gouvernement et des ménages, une troisième source de financement provient de subventions externes ou privées. Certaines universités qui suivent le modèle américain (principalement AUB et Balamand) bénéficient de dotations et de dons qui financent les bâtiments, l'équipement, les programmes et les bourses d'études. Les gouvernements étrangers apportent leur soutien à certaines universités et écoles par la provision de professeurs ou de matériel pédagogique ou l'appui de programmes conjoints. C'est notamment le cas de la France et de son soutien, par exemple, à l'Université Saint-Joseph. Beaucoup d'écoles et d'universités au Liban appartiennent aussi à des communautés religieuses, telles que l'Institut islamique du Liban, qui fournissent non seulement le lieu des classes, mais aussi le coût de la main-d'œuvre des membres de l'ordre religieux. Dans l'ensemble, environ 718 millions d'euros sont consacrés chaque année à l'enseignement supérieur (professionnel et non professionnel) au Liban (Alsoufi, 5). Le coût annuel moyen par étudiant est de 6 800 millions de LBP, (la livre libanaise monnaie officielle du Liban) ou 3 500 euros dans l'enseignement supérieur (Alsoufi, 5).

Le Liban affiche un taux d'alphabétisation de 89,6% en 2014, selon l'Indice de développement humain des Nations Unies. Le Liban est classé 65e au niveau mondial. Parmi les pays de la région MENA (l'acronyme qui désigne une grande région comprenant le Maroc au nord-ouest de l'Afrique jusqu'à l'Iran au sud-ouest de l'Asie et

généralement tous les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord), le Liban est en retard par rapport à Qatar (96,3%), au Bahreïn (94,6%), au Koweït (93,9%), et aux Émirats arabes unis (90,0%). Il est important de noter que plus de 91 % des Libanais sont scolarisés avec un certain niveau d'éducation, peu importe la langue de l'enseignement (UNDP, 6).

### **B. Les langues utilisées dans l'enseignement**

Dans le système éducatif, le Liban utilise différentes langues. Le français, l'anglais et l'arabe sont souvent entrelacés, parfois dans le même établissement scolaire. L'article 10 de la constitution libanaise consacre la liberté de la langue d'enseignement à l'école. En août 1994, le Conseil libanais des ministres a adopté un plan de restructuration du système éducatif. Dans ce plan, la loi impose dans les écoles publiques une répartition à part égale entre les heures accordées à la langue officielle (l'arabe) et à la langue étrangère (le français ou l'anglais) (Leclerc, 9). Dans les écoles maternelles privées, l'enseignement est fourni principalement par des missionnaires religieux français. Ils ont le choix d'enseigner l'arabe libanais, l'arabe classique, le français et/ou l'anglais aux enfants. Ces écoles sont fréquentées aussi bien par des Chrétiens que par des Musulmans.

Bien que la plupart des écoles suivent un modèle d'éducation occidentale, les influences religieuses ont toujours été fortes et continuent à jouer un rôle important dans la formation du système éducatif au Liban. Au Liban il n'y a pas de loi qui exige les cours d'éducation religieuse dans ses établissements d'enseignement. Les écoles ont le droit de donner des cours d'éducation religieuse, ou de ne pas en donner. Les cours d'éducation religieuse ne sont ni obligatoires, ni interdits. En général, les écoles privées (chrétiennes et musulmanes) donnent des cours d'éducation religieuse obligatoires, reflétant leur

association religieuse. Les écoles catholiques donnent des cours en religion catholique qui est obligatoire pour des étudiants chrétiens, mais peuvent être suivies en option par des étudiants musulmans. Les écoles publiques ont un programme religieux plus libéral. Une école publique libanaise peut donner, ou ne pas donner, des cours d'éducation religieuse par rapport à la religion prédominante de la population dans la région où se trouve l'école. « Many believe that it is precisely the diversity and flexibility of this system that allowed it to escape the kind of devastation suffered by other civil sectors during the Lebanese civil war » (Sedgwick, 2).

Dans les écoles primaires, l'enseignement de l'arabe classique est obligatoire pour les élèves est enseigné sept heures par semaine au minimum. L'enseignement d'une première langue étrangère est également obligatoire dès la première année d'une durée de sept heures par semaine. Au niveau primaire, les deux tiers choisissent le français, le tiers, l'anglais ; le français reste majoritaire dans l'enseignement scolaire, loin devant l'anglais, aussi bien pour les Chrétiens que pour les Musulmans » (Leclerc, 9).

Il convient de noter que les deux tiers des élèves libanais fréquentent des écoles privées dont la majorité es des écoles françaises. En ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères, les élèves qui fréquentent les écoles privées ont davantage accès aux cours d'enseignants mieux formés à l'enseignement des langues étrangères comme le français et l'anglais que les élèves qui fréquentent les écoles publiques. L'apprentissage des langues étrangères est primordial pour les Libanais pour qu'ils puissent trouver un emploi et toucher des salaires plus importants à l'étranger. Les écoles privées ont tendance à avoir plus de fonds provenant de sources extérieures des organisations religieuses ou des organisations culturelles telles que l'Agence pour l'enseignement

français à l'étranger, un établissement français qui est chargé d'assurer la qualité des établissements d'enseignement du programme national français hors de France et La Mission laïque française, une association française qui crée et gère des écoles, des collèges, et des lycées hors de France et qui a pour but de diffuser la langue et la culture françaises. Les écoles privées ont aussi des enseignants de meilleure qualité et des meilleures ressources scolaires. En revanche, les écoles publiques au Liban ont tendance à avoir de nombreux problèmes comme le manque de financement, le manque de professeurs compétents, et le manque de ressources scolaires. Les parents, qui peuvent payer, ont tendance à envoyer leurs enfants aux écoles privées plus qu'aux écoles publiques.

Au niveau primaire, il existe aussi au Liban un programme pour les langues minoritaires telles que l'arménien. Ce programme est considéré comme un prolongement du cycle primaire qui s'appelle « primaire supérieur ». Ce programme est d'une durée de trois ans. Dans ce programme, les minorités linguistiques telles que les Arméniens ont le droit d'enseigner aux élèves en arménien. La plupart des écoles arméniennes sont dirigées par des dénominations chrétiennes arméniennes telles que les Arméniens orthodoxes et les Arméniens catholiques. D'autres écoles arméniennes sont dirigées par des associations culturelles telles que Hamazkayin, officiellement l'Association éducative et culturelle arménienne Hamazkaïne, une association pan-arménienne de la diaspora arménienne et l'Union Générale de Bienfaisance Arménienne (AGBU), une organisation à but non lucrative arménienne. Le Liban est également le siège de la seule université arménienne en dehors de l'Arménie. Cette université s'appelle l'Université Haigazian, une institution arménienne d'enseignement supérieur qui se spécialise dans les arts libéraux et

qui utilise l'anglais comme langue d'enseignement (Lebanese Ministry of Education, 1).

Certains élèves libanais ainsi que des élèves non libanais des parents immigrés arrivent dans les écoles libanaises bien après le début de l'année scolaire parce qu'ils ne sont pas financièrement en mesure de fréquenter l'école auparavant. D'autres immigrer au Liban d'un autre pays au milieu de l'année scolaire et doivent rapidement apprendre les leçons qu'ils ont manquées afin de ne pas risquer de prendre du retard dans leurs études. « Les élèves libanais et non libanais qui arrivent dans un établissement d'enseignement en cours de scolarité, bénéficient d'une adaptation : ils peuvent recevoir un enseignement dans leur langue maternelle — généralement l'arabe dialectal — jusqu'en troisième année » (Leclerc, 9). Il faut noter que beaucoup d'élèves qui arrivent au Liban parlent un arabe dialectal qui n'est pas celui du Liban. Par exemple, un élève qui immigrer au Liban du Qatar parle généralement l'arabe du golfe. Dans ce cas, l'enseignement de la langue arabe se heurte à certaines difficultés puisque l'arabe levantin est l'arabe dialectal du Liban. En général, les autorités scolaires autorisent les élèves de double nationalité à renoncer aux cours d'arabe et aux examens gouvernementaux. Par exemple, si un élève détient la double nationalité libanaise et américaine, il ne doit ni apprendre l'arabe libanais ni passer les examens gouvernementaux. Pour les autres, il faut apprendre l'arabe du pays d'accueil. Après la troisième année, ces élèves doivent continuer leur enseignement en arabe classique et choisir une autre langue qu'ils veulent apprendre. Généralement, ils ont un choix entre le français ou l'anglais.

Dans les écoles publiques, l'arabe continue toujours d'être la langue d'enseignement et le moyen par lequel plusieurs matières sont enseignées, telles que

l'histoire et la littérature. Le français et l'anglais sont les deux langues étrangères que les Libanais peuvent choisir. Cependant, l'enseignement de ces langues étrangères est plus poussé au niveau secondaire qu'au niveau primaire. Le français est généralement la première langue étrangère de choix suivi de l'anglais comme deuxième choix. L'inverse est aussi possible (l'anglais puis le français). « 70% des écoles secondaires du Liban utilisent le français comme deuxième langue d'enseignement alors qu'en comparaison, l'anglais est utilisé comme langue secondaire dans 30% des écoles secondaires du Liban » (Nadeau, 311). D'après Leclerc, les statistiques de l'année scolaire de 1996-1997 dans les écoles privées et publiques au Liban affirment que 69,5 % des élèves, de l'école maternelle à l'école secondaire, apprennent le français comme première langue étrangère. La plupart du reste des élèves apprennent l'anglais comme première langue étrangère. Il semble que les écoles secondaires libanaises visent à former des citoyens multilingues (arabe-français-anglais) pour qu'ils puissent devenir plus commercialisables dans un monde globalisé (Leclerc, 10).

Cependant, il y a des écoles privées où le français ou l'anglais est la langue d'enseignement, même au niveau primaire. Bacha (2011) explique « if most of the curriculum uses French as the medium of instruction, students are referred to being French-educated and if most use English, they are referred to as English-educated » (Bacha, 8). Les élèves peuvent aussi étudier l'allemand, l'italien, ou l'espagnol. Dans les écoles privées françaises, « l'administration répond à une forte demande de scolarisation française ; les établissements où l'on enseigne presque entièrement en français sont très nombreux au Liban » (Leclerc, 9). « Sur environ 900 000 élèves, 500 000 élèves sont inscrits dans des écoles francophones où l'enseignement des mathématiques et des

sciences est dispensé en français » (OIF, 218). Un tiers des lycéens formés en français poursuivent des études supérieures dans des établissements anglophones. Les écoles secondaires privées ont pour objectif d'aider les élèves à atteindre un niveau linguistique qui leur permettra de poursuivre une scolarité supérieure dans les universités françaises ou américaines hors du Liban ainsi que dans les universités au Liban où le français est la langue d'enseignement, telles que l'Université Saint-Joseph (USJ) ou dans les universités où l'anglais est la langue d'enseignement, telles que l'Université américaine de Beyrouth (AUB).

Alors que la plupart des écoles au Liban continue à enseigner le français comme langue secondaire ou comme langue d'enseignement, l'importance de l'anglais est un sujet de préoccupation. Depuis quelques années, il y a une certaine progression en faveur de l'enseignement de l'anglais au niveau primaire et au niveau secondaire. « Parents realize that English is getting more and more important in a globalized world, but at the same time, they do not want children to lose the French language » (Bacha, 9). En outre, les programmes de français ouvrent des départements d'anglais au niveau d'université. Selon Denis Gaillard, chef de la section culturelle de l'ambassade française à Beyrouth « it was becoming more of a challenge to promote the language of Moliere in a region where English is becoming omnipresent » (Bacha, 9). Cela peut être dû à la montée de la langue anglaise dans le milieu des affaires et des médias à travers le pays et dans le monde. En revanche, il y a de fortes croyances que la demande pour la langue française reste forte. Un professeur à l'une des universités au Liban ajoute « French will not disappear because it is a part of our culture » (Bacha, 9). Cependant, la question des langues n'est pas le seul problème dans le système éducatif libanais.

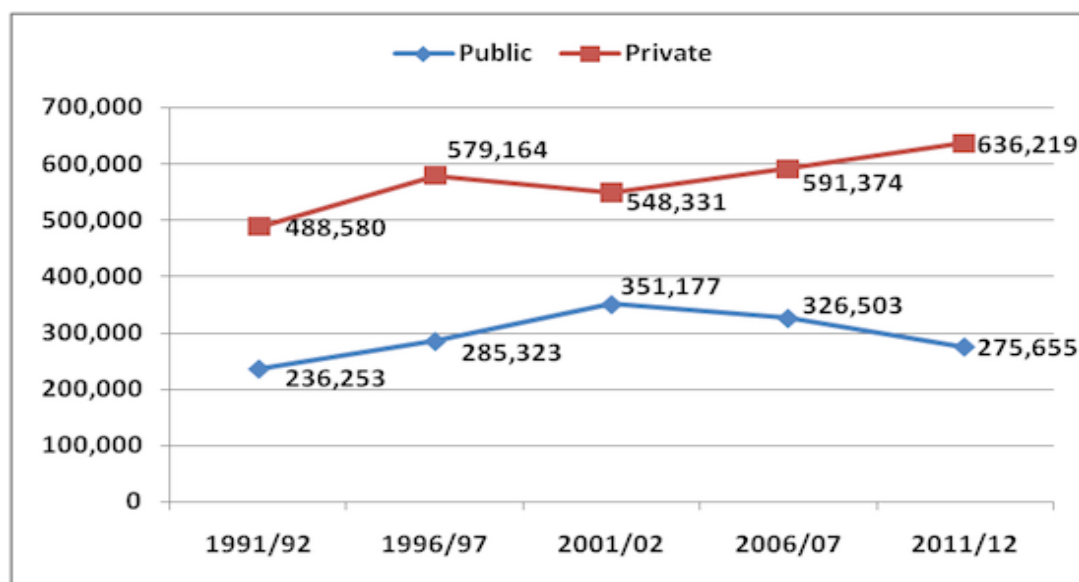
### C. Les problèmes du système éducatif au Liban

Au Liban, alors que la qualité de l'enseignement privé prospère, la qualité de l'enseignement public est en déclin. Trois enfants sur quatre fréquentent une école privée grâce aux fonds provenant de sources extérieures, aux enseignants de meilleure qualité et aux meilleures ressources scolaires. Ces facteurs contribuent à l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés parmi les pays de la région MENA. Cependant, d'après Solidarité Laïque, si les taux de scolarisation et de réussite scolaire au Liban approchent ceux des pays occidentaux, pourquoi les chiffres masquent-ils une bien triste réalité (1) ?

En général, le Liban souffre d'une privatisation de l'éducation. Cette réalité contribue aux inégalités dans le système éducatif libanais quand on compare les écoles privées aux écoles publiques. « Lebanon has turned into a dual system on a social level, in which private education has been sought mostly by the middle and upper middle income groups while public education has attracted lower middle income and poor social groups » (Frayha, 3). La plupart du temps, la condition dans les écoles publiques est lamentable. Dans les zones les plus défavorisées du pays telles que la Bekaa et le sud du pays, les écoles publiques n'ont ni électricité ni chauffage. « Le gouvernement est très peu impliqué dans l'éducation publique et cela se reflète par le déclin de l'enseignement public : en chiffres, on passe de 39% d'élèves dans l'enseignement public à 29,5% en 2010-2011 » (Nimer, 1). En raison de lacunes dans le système éducatif public, de nombreuses familles à faible revenu sont incapables de fournir à leurs enfants une éducation de qualité. Par exemple, 15% des enfants pauvres au Liban sont analphabètes, 43,62% n'ont atteint qu'un niveau d'instruction élémentaire et seulement 3,24% aboutissent à un niveau universitaire. Il existe également des disparités régionales par



rapport au niveau de scolarité atteint. Ceci est dû au développement socio-économique de la région. Par exemple, « illiteracy rates are higher in the most deprived areas such as the North (surtout le district d'Akkar), the Bekaa (14.45%) and South Lebanon (12.25%) whereas central urban areas have generally better results in relation to educational attainment » (Frayha, 3). Le graphique suivant représente la proportion des élèves scolarisés dans le système public de 1991 à 2012 comparée à la proportion des élèves scolarisés dans les écoles privées de 1991 à 2012. Le système public se réduit d'année en année de 2001 à 2012. Par exemple, il se réduit de 39 % en 2000-2001 à 29,5 % en 2010-2011.



Déclin de l'enseignement public au Liban par Adnan El Amine (2013).

La faible qualité de l'enseignement public est répandue dans toutes les régions du Liban, même dans les zones urbaines et à tous les niveaux de l'enseignement (primaire, intermédiaire, secondaire). Cette triste réalité reste beaucoup plus marquée à Akkar, un district montagneux du nord du Liban et au Mont Liban, une subdivision administrative située au centre ouest du Liban, que dans les autres régions du pays.

« Public education is less than 7.1% of public expenditures, which is below what developed countries and neighboring countries spend » (Nader, 1). Au Liban, beaucoup d'enseignants sont embauchés sur une base de contrat à court terme plutôt que d'être embauchés à temps plein, ce qui amène les enseignants à recevoir des salaires plus bas. Sur le budget alloué aux écoles publiques, 90% des financements vont aux mauvais salaires des enseignants. Cela veut dire qu'il n'y a que 10% de fonds disponibles aux écoles publiques pour assurer la qualité des enseignants et du matériel.

Un autre problème majeur dans les écoles publiques est la qualité des enseignants où le niveau de leur scolarité et la compétence dans leur matière sont faibles. Il n'existe pas de lois appropriées pour assurer l'embauche d'enseignants qualifiés. 45% des enseignants dans les écoles publiques au Liban n'ont pas de diplôme universitaire et nombreux sont ceux qui ont été recrutés sans passer des examens officiels pour devenir enseignant dans une école publique. L'absence d'enseignants de meilleure qualité dans les écoles publiques découle de « la formation initiale des futurs enseignants libanais, une situation aggravée par le niveau très faible des enseignants en langues étrangères (le français et l'anglais), en maths et en sciences » (Nimer, 2).

En plus de l'incompétence des enseignants dans les écoles publiques s'ajoute le matériel d'apprentissage désuet comme les manuels scolaires. Certaines écoles publiques enseignent actuellement avec des livres publiés en 1968 et 1970. Cela est dû en partie à l'opposition des groupes religieux (les Chrétiens et les Musulmans) sur plusieurs sujets qui empêche l'émergence d'un nouveau programme commun. Par exemple, en ce qui concerne le programme d'histoire, les sectes religieuses ont préconisé l'enseignement de leur propre point de vue et sont les principaux adversaires d'un nouveau manuel unique

sur l'histoire du Liban. L'éducation religieuse est également une question discutable en ce qui concerne les manuels scolaires. Deux manuels distincts pour chaque foi (le Christianisme et l'Islam) sont créés pour chaque classe sans aucune information sur l'autre religion. Quand l'autre religion est mentionnée, le langage utilisé dans les manuels religieux est discriminatoire fondé entre « nous » et « eux ». « Les livres scolaires donnent des points de vue hétérogènes, voire opposés, en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire et des religions, et restent bâtis implicitement en fonction d'une norme masculine, destinés davantage aux garçons qu'aux filles » (Charafeddine, 2).

Le taux d'abandon scolaire est également un problème au Liban. « En 2012, le taux d'abandon du Liban a atteint 6,7% au niveau de l'enseignement primaire et 17,3% au niveau de l'enseignement intermédiaire » (Soueid, 16). Cela montre que le taux d'abandon scolaire est considéré comme un défi sérieux pour le système éducatif du pays. Un facteur majeur qui contribue au taux élevé de l'abandon scolaire au Liban est l'échec scolaire. Les taux de l'abandon scolaire augmentent parce que les élèves, en particulier au niveau primaire, sont automatiquement transférés au niveau suivant même s'ils échouent à un sujet, tels que les maths, la littérature, l'histoire, etc. C'est en particulier le cas dans les écoles primaires. Puisque ces élèves ne maîtrisent pas le programme scolaire du niveau précédent, le programme scolaire du niveau suivant est trop difficile pour eux. Leur manque de compréhension leur fait perdre leur désir d'apprendre ce qui les pousse à partir pour poursuivre d'autres intérêts. Les autres facteurs qui découragent les élèves à rester à l'école sont le niveau bas d'éducation, la punition physique et morale des enfants qui se conduisent mal ou ne progressent pas assez rapidement, les styles d'enseignement qui ne répondent pas aux différents niveaux d'intelligence et la pauvreté. Parfois, les

enfants sont obligés de quitter l'école avant la fin de l'année scolaire parce que les parents ne sont pas capables de payer leur part des frais scolaires.

Il existe aussi des différences considérables entre les niveaux d'études, ce qui représente un défi supplémentaire pour les élèves qui sont plus faibles. Par exemple, dans les écoles publiques, les élèves qui entrent en cinquième année doivent suivre leurs études dans une langue étrangère, le français ou l'anglais. La plupart des matières de base sont enseignées dans l'une de ces langues étrangères. Cela représente un défi pour les élèves puisque la plupart des matières à l'école primaire sont enseignées en arabe. Le changement dans la langue d'enseignement de l'arabe au français ou à l'anglais crée un obstacle pour les élèves à réussir leurs études, comme beaucoup d'élèves luttent pour comprendre les leçons. C'est la première fois qu'ils voient et étudient une langue étrangère. Ils doivent l'apprendre et aussi suivre le programme scolaire en employant cette nouvelle langue. En revanche, dans les écoles privées, le français et l'anglais sont enseignés à côté de l'arabe au niveau primaire afin que les élèves puissent devenir vraiment parfait bilingues à un âge précoce et qu'ils aient la capacité de suivre leurs études en arabe et en français ou en anglais.

Le statut socioéconomique est également un problème lié au niveau de scolarité au Liban qui contribue aux inégalités dans le système éducatif libanais. La Constitution du Liban stipule que l'objectif de l'éducation publique est de fournir une éducation sans frais de scolarité et financée par des fonds publics à tous les enfants, sans distinction de race, de religion ou de sexe. Cependant, « public education is still not entirely free and school drop-out rates remain very high » (Hamdan, 3). Même si l'enseignement public n'est pas entièrement gratuit, les coûts de fréquentation d'une école publique sont

nettement inférieurs aux coûts de fréquentation d'une école privée. En fait, les écoles privées ne sont pas obligées d'admettre les élèves sur la base des besoins ou sur la base du mérite et peuvent facturer des frais de scolarité élevés. Un enfant né dans une famille qui vient d'un statut socioéconomique plus élevé sera plus en mesure d'aller à une école privée à coût élevé, de recevoir une éducation de meilleure qualité et d'obtenir un emploi plus rémunéré à l'avenir. En revanche, un enfant né dans une famille qui vient d'un statut socioéconomique inférieur n'est pas en mesure de fréquenter une école privée, et donc devra aller à une école publique pour suivre un programme dépassé, avoir un enseignant sous-qualifié ou non-qualifié, et avoir du mal à obtenir un emploi bien rémunéré.

« Hence, education which is an equalizer for any society ends up creating more unequal and economically polarized society; if education is becoming the root cause for social and economic differences in Lebanon, then is investment in human capital worthwhile » (Azhar, 2) ?

Pour les étudiants qui obtiennent leur diplôme universitaire, ces étudiants cherchent à trouver un emploi à l'extérieur du Liban. La plupart préfère quitter le pays pour recevoir de meilleurs salaires. Par conséquent, il existe également un problème de maintien des diplômés universitaires dans le pays. Le Liban perd beaucoup de ses diplômés universitaires qui immigreront à l'étranger après avoir fini leurs études. Donc, le Liban est obligé d'embaucher des personnes sans diplôme universitaire pour de nombreux postes, comme les enseignants des écoles publiques.

Un dernier problème majeur qui affecte le système éducatif libanais est le conflit en Syrie. Le conflit en Syrie, un conflit armé en cours contre le régime syrien baasiste dirigé par le président Bachar el-Assad. La crise syrienne a mis un lourd fardeau sur les

écoles publiques libanaises. Il y a près de 400 000 enfants réfugiés d'âge scolaire au Liban, ce qui est à peu près 25% de plus que le nombre d'étudiants libanais dans les écoles publiques libanaises mais seulement 30% des réfugiés syriens enfants d'âge scolaire reçoivent une éducation (HRW, 1). « Sur les quelques 340 000 Syriens âgés de 6 à 17 ans enregistrés auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), un programme de l'ONU qui a pour but de protéger les réfugiés, de trouver une solution durable à leurs problèmes et de veiller à l'application de la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951, près de 45 % fréquentent des établissements scolaires libanais, tandis que d'autres reçoivent une éducation privée, semi-privée et non scolaire » (Yarrow, 1). De plus, moins d'un réfugié syrien sur dix âgés de 15 à 17 ans est inscrit au lycée ou dans un établissement d'enseignement technique et professionnel. « Le risque de sacrifier une génération de travailleurs qualifiés est bien réel » (Yarrow, 2). Il est important de mentionner qu'il existe une faible scolarisation au niveau préscolaire, primaire et secondaire dans la population libanaise accueillant les réfugiés.

Un autre obstacle majeur est les barrières linguistiques et les divisions culturelles en ce qui concerne l'intégration des enfants syriens dans les écoles libanaises. En Syrie, les enfants syriens reçoivent un enseignement en arabe classique, tandis que les écoles publiques libanaises intègrent le français et l'anglais. « This is a particular problem for older children and those who have missed a few years of school due to displacement » (HRW, 2). Sonia el-Khoury, la directrice du Département de conseil et d'orientation du Ministère de l'éducation et la coordinatrice en charge de la réponse syrienne au Liban explique « we have felt how the integration of the Syrian students within the Lebanese schools is influencing our own education system » (HRW, 2). En fait, non seulement la

langue constitue-t-elle un obstacle pour les enfants syriens, elle devient également une barrière pour les enfants libanais parce qu'ils doivent s'asseoir en classe et attendre l'enseignant pour qu'il puisse apprendre aux enfants syriens les bases de la langue afin d'assurer qu'ils sont au même niveau que les enfants libanais. Voici un extrait d'un entretien entre Khoury et une journaliste sur la situation d'intégration linguistique des enfants syriens.

Khoury recalls visiting a school in one of the impoverished areas of Mount Lebanon, where she witnessed a class of second-grade Syrian students being taught the basics of French pronunciation two months into the school year; Khoury asked the teacher, "What about the Lebanese children?" The teacher responded with a nod saying, "Nothing. They are getting bored but I have to bring the Syrian children a little on board to at least understand." (HRW, 2).

En conséquence, les familles libanaises prennent des prêts pour retirer leurs élèves des écoles publiques et les inscrire dans des écoles privées parce qu'ils estiment que leurs enfants n'apprennent pas assez dans les écoles publiques. En prenant des prêts bancaires, les familles qui souffrent déjà financièrement doivent maintenant gérer les dettes qu'ils encourent. Même si tous les frais de scolarité pour les réfugiés sont couverts par le Ministère libanais de l'éducation et les Nations Unies, de nombreux parents syriens sont obligés d'envoyer leurs enfants dans la rue pour gagner de l'argent afin de survivre.

Il existe un besoin urgent de créer des possibilités éducatives alternatives pour les enfants syriens. Le principal fournisseur de l'éducation des réfugiés syriens est le Ministère libanais de l'éducation. En 2014, le ministère de l'Éducation libanais a ouvert des écoles publiques sélectionnées à double vacation seulement pour les enfants syriens.

C'est un type d'école qui fonctionne en deux équipes, avec un premier groupe d'élèves qui vient tôt dans la journée et un deuxième groupe d'élèves qui vient plus tard dans la journée. Le but d'une école à double vacation est d'augmenter le nombre d'apprenants sans devoir construire une autre école. L'implémentation des écoles à double vacation a créé plus d'opportunités éducatives pour un autre 45.000 enfants syriens au Liban, atteignant un nombre de 90,000 élèves syriens inscrits dans les écoles publiques libanaises dans les deux équipes, une classe pendant le matin et l'autre pendant l'après-midi ou le soir. (HRW, 5). En outre, des fondations privées de la société civile et des organisations non gouvernementales comme la fondation Al-Hadatha ont mis en place des écoles privées pour atténuer la crise de l'éducation dans les communautés au Liban. Par exemple, la fondation Al-Hadatha a créé une école qui s'appelle l'école Naseej dans la ville libanaise d'Akkar, située à seulement 30 minutes de la frontière syrienne et où vivent plus de 45 000 réfugiés. Le nombre d'élèves syriens dans cette école a doublé en un an, atteignant 860 enfants (HRW, 5). À l'école Naseej, les professeurs enseignent le programme libanais en arabe et en anglais et les enfants ne sont pas responsables des frais de scolarité. Même si le nombre d'enfants syriens inscrits dans les écoles a augmenté, les besoins ne sont pas encore satisfaits. Il existe encore plus de deux tiers des enfants syriens au Liban sans possibilités d'éducation (HRW, 6).

Dans l'ensemble, il existe un besoin urgent d'améliorer le système éducatif libanais, en particulier les écoles publiques. Elias Bou Saab, le ministre de l'éducation au Liban a lancé une stratégie de trois ans intitulée « Atteindre tous les enfants avec l'éducation », qui vise à inscrire plus de 400.000 enfants libanais et syriens à l'école d'ici 2016. « A new vision has been created to not only deal with the Syrian crisis, but to also



improve the quality of education for Lebanese children » (HRW, 6). D'autres recommandations comprennent la mise en œuvre des décrets des lois sur l'éducation gratuite et obligatoire, l'amélioration des équipements et des infrastructures dans les écoles, la mise en œuvre d'un soutien supplémentaire pour empêcher les élèves de quitter l'école, l'amélioration de l'enseignement des langues étrangères au niveau primaire afin de faciliter l'apprentissage des matières enseignées par des langues étrangères, la mise en œuvre d'une conseillère à chaque école pour aider les élèves qui font face à des problèmes scolaires et psychosociaux, la mise en œuvre d'efforts accrus pour sensibiliser les parents aux responsabilités des écoles en matière d'éducation, et la mise en place d'unités mobiles de formation professionnelle dans les villages et les régions éloignées du Liban (Hamdan, 19). Aujourd'hui, des programmes ont été mis en place et des mesures ont été prises pour atténuer les problèmes liés à l'éducation au Liban mais le financement continue d'être un problème majeur. Khoury explique « You know, three years ago we could say, OK, we don't know what to do, but now we have everything planned to cover everyone cohesively, and the only problem that remains is funding » (HRW, 6).

Aujourd'hui, la violence sectaire, les bouleversements politiques intérieurs, le chômage, les défis économiques, l'afflux massif de réfugiés, et les troubles régionaux contribuent au paysage socio-politique explosif du Liban et affectent le domaine de l'éducation au Liban. Mais, le Liban a fait des progrès significatifs dans l'amélioration de l'éducation ces dernières années. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les perspectives de vie des Libanais tout en favorisant la compréhension et le respect de toutes les personnes dans ce pays culturellement et linguistiquement diversifié.

### **Partie III. La langue française en péril ou en évolution**

#### **A. Les perceptions de la langue française au Liban**

Il est important de considérer le concept de l'idéologie linguistique afin de comprendre les perceptions de la langue française au Liban. L'idéologie linguistique, aussi appelée l'idéologie de la langue est un concept linguistique qui caractérise tout ensemble de croyances ou de sentiments à propos des langues utilisées dans le milieu social. Les idéologies linguistiques relient les croyances que les gens ont sur une langue à leur expérience sociale ainsi qu'à leurs intérêts politiques et économiques.

Peoples' attitudes towards languages are determined by a complex set of affective, historical, social, political, economic, cultural, educational, and geographical factors and their attitudes, beliefs and perceptions towards languages strongly affect their motivation, acquisition and use (Dewaele, 168).

La diversité ethnique du Liban a toujours rendu le pays ouvert aux influences étrangères, telles que les Ottomans, les Français, les Américains, etc. De nombreux Libanais sont fiers de maîtriser plusieurs langues comme l'arabe, le français et l'anglais. Les raisons et les motivations qui guident les décisions concernant les langues que les Libanais emploient ou n'emploient pas sont fortement liées à la perception qu'ils ont de la langue. Les perceptions des langues sont aussi souvent liées à l'identité du groupe et à l'identité personnelle. Donc, l'analyse linguistique des perceptions des langues est non seulement une question de langue, mais elle est aussi une question d'identité. Le lien entre la langue et l'identité peut être un sujet délicat.

Some language-related issues [telles que la langue officielle, la langue d'enseignement, etc.] that separate various Lebanese groups [les Chrétiens et les

Musulmans] include the nature and components of personal and national cultural identity, the conflict between modernity and heritage and between westernization and holding to Arab traditions, and the roles of the native and the foreign languages in society, communication and education » (Shaaban, 558).

Les idéologies linguistiques exposent aussi les liens entre les croyances que les locuteurs ont sur une langue et les institutions sociales et culturelles telles que l'éducation, les affaires, le gouvernement, etc. Un facteur important sur les perceptions de la langue française au Liban est l'éducation. Les perceptions de la langue française au Liban diffèrent selon le niveau d'éducation : maternelle, primaire, intermédiaire, secondaire et universitaire et aussi selon la fréquentation des élèves des écoles où le français, l'anglais, ou l'arabe est la langue d'enseignement. Selon une étude menée par Shaaban (2002) sur la vitalité ethnolinguistique subjective, les résultats montrent que la langue anglaise est perçue comme la langue la plus vitale dans le niveau secondaire et dans les études supérieures. Elle est aussi vue comme la plus pratique des trois langues au niveau universitaire et un outil de modernité et de mondialisation. Elle devient universelle à la suite des pressions croissantes vers la normalisation et la communication internationale (Shaaban, 568). Les résultats montrent aussi que la majorité des étudiants libanais préfèrent étudier l'anglais plus que le français en raison de l'expansion mondiale de l'anglais comme moyen de communication globale, du commerce international, des sciences et de la mondialisation (Shaaban, 70). Les élèves estiment que l'anglais a un statut plus élevé que le français ou l'arabe, car cette langue leur permet d'obtenir de meilleurs emplois à travers le Liban et le monde.

More advertisements for jobs in Lebanon are in English giving preference to

graduates of the American University of Beirut and other English-medium universities over graduates of other universities in the country [telles que l'Université Saint-Joseph où le français est la langue d'enseignement] (Shaaban, 569).

De plus, la plupart des étudiants de langue anglaise ne considèrent pas leurs cours de français comme très sérieux et ne consacrent pas beaucoup de temps et d'énergie à l'étude du français. Au contraire, des étudiants de langue française pensent qu'il est essentiel qu'ils deviennent compétents en anglais puisque l'anglais est une langue internationale très importante (Diab, 89).

La langue française est perçue comme la langue la plus pratique dans les niveaux d'éducation primaire et intermédiaire et un peu dans le niveau d'éducation secondaire. Cependant, le français reste encore perçu comme pratique dans les milieux élites français, dans l'enseignement des mathématiques et des sciences, dans l'enseignement préuniversitaire et, dans une moindre mesure, l'enseignement supérieur. Cette perception peut être expliquée par des développements de la langue française tout au long du XXI<sup>ème</sup> siècle. Ces développements comprennent le français comme langue d'enseignement aux niveaux élémentaire et intermédiaire, la participation des éducateurs français dans la production des programmes scolaires libanais et l'implication des éducateurs français dans la formation des enseignants libanais. De plus, les développements de la langue française au Liban comprennent l'adhésion du Liban à L'Organisation internationale de la francophonie, une institution dont les membres des États ou gouvernements participants partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs comme, notamment, la diversité culturelle, la paix, la gouvernance

démocratique, la consolidation de l'état de droit, la protection de l'environnement (Shaaban, 569). Alors que les Libanais se rendent compte de l'importance de l'anglais pour la science, la technologie, les affaires, la communication globale (par exemple, sur Facebook et Twitter, les Libanais préfèrent utiliser l'anglais (78%) plus que le français (10 %) pour parler avec les gens), etc., ils aimeraient garder le français comme langue principale dans l'éducation, la communication globale et les activités culturelles (Shaaban, 70). Cependant, les Libanais comprennent que l'anglais est considéré comme la langue de l'avenir, une langue dont la maîtrise ouvrirait les portes de l'éducation, du commerce international et de la communication (Shaaban, 71).

L'apprentissage des langues étrangères est plus important pour les Libanais.

L'éducation bilingue et multilingue a une longue tradition au Liban découlant des premières Jésuites qui sont venus au Liban pour ouvrir des écoles afin de promouvoir la langue française. « The importance of learning foreign languages in Lebanon's schools resulted in part from the pervasive presence of foreign powers that have for many years influenced the Lebanese school system » (Frey, 1). Pour les Libanais, la perception de la connaissance des langues étrangères est associée à la mobilité sociale. Dans ce cas, l'idéologie linguistique est liée au statut socioéconomique. Shaaban explique que les familles libanaises d'un statut socio-économique plus élevé ont tendance à considérer la langue française (ainsi que la langue anglaise) comme plus importante et plus pratique que les familles libanaises d'un statut socioéconomique inférieur. Cette croyance peut être expliquée par l'association que la compétence en langue étrangère, augmente les chances d'obtenir un emploi, surtout pour ceux qui peuvent payer les frais pour fréquenter les écoles où la langue étrangère est la langue d'enseignement.

Lebanese and many people around the world nowadays, associate foreign language proficiency with social and economic upward mobility and by the assumption that people who belong in the high-income brackets have attained this position partly through showing a high level of proficiency in foreign languages, which has helped them land jobs in Lebanon and the Gulf region (Shaaban, 570).

Il existe aussi des facteurs démographiques qui sont liés à l'idéologie linguistique tels que la religion. Selon Shaaban (2002), la religion influence la perception de la langue. Shaaban explique que les Libanais associent largement la langue française aux Chrétiens et la langue anglaise aux Musulmans. Une explication de cette découverte peut être basée sur le rôle des missionnaires étrangers dans l'histoire coloniale du Liban.

Aiming at creating cultural links and dependencies in order to perpetuate their religious, political and cultural presence in Lebanon, the French developed and maintained close ties with the Christians in general, and the Catholics and Maronites in particular resulting in the creation of a powerful political and socio-economic elite supportive of the continuity of the French influence in Lebanon (Shaaban, 568).

En même temps, les missionnaires protestants ont essayé de développer des liens avec les Musulmans dans le pays. Cependant, la politique linguistique des missionnaires protestants ne paraissait pas aussi hégémonique que celle des Français. Contrairement à la politique des Jésuites qui cherchaient à répandre la langue française au Liban, surtout aux Chrétiens, les missionnaires protestants cherchaient à fournir une éducation de qualité aux Libanais, indépendamment de leur affiliation religieuse. « Protestant missionaries followed less exclusive policies and as such provided quality education in

English for those who could afford to attend their schools, irrespective of religious education » (Shaaban, 568). Selon Courbage, le français est parlé et écrit par 43% des Maronites catholiques et 53% des Grecs-orthodoxes. Pour les Musulmans, le français est parlé et écrit par 22% à 24% des Sunnites et des Druzes et 13% des Chiites (Courbage, 1241). Les Libanais chrétiens perçoivent les deux langues français et arabe comme plus essentielle que les Musulmans en raison de l'affiliation des Chrétiens à la langue française dans l'histoire de la colonisation française du Liban. En fait, Shaaban montre que les étudiants musulmans au Liban préfèrent l'anglais plus que le français comme langue de communication de masse tandis que les étudiants chrétiens au Liban préfèrent le français. « The reason for this could be the historical role of French in Lebanon during the French mandate (1916-1943), where Muslims felt that French was the language of the colonizer (la France) and English was a neutral language » (Shaaban, 70). Il est intéressant de noter que bien qu'une majorité de Musulmans au Liban considèrent les Libanais comme des Arabes et préfèrent apprendre l'arabe d'abord, puis l'anglais, les Chrétiens au Liban sont plus partagés dans leurs perceptions. Certains Chrétiens perçoivent les Libanais comme des Arabes alors que d'autres Chrétiens perçoivent les Libanais comme des Phéniciens. En général, les Chrétiens libanais préfèrent construire une identité d'eux-mêmes qui est ethniquement, culturellement et linguistiquement distinct du reste du monde arabe (Diab, 115).

Un autre facteur démographique qui est lié à l'idéologie linguistique est le prestige linguistique, surtout en ce qui concerne l'âge. Le prestige linguistique est le niveau d'attention accordé à une langue ou à un dialecte spécifique au sein d'une communauté de parole par rapport à d'autres langues ou dialectes. « Les jeunes (le groupe

de 10-29 ans) sont très importants pour l'avenir de la langue française au Liban » (Courbage, 1241). Aujourd'hui, on peut compter 45% de francophones de divers niveaux (élémentaire, intermédiaire, et avancé), équitablement répartis entre les hommes et les femmes (Aithnard, 217). L'étude de Sinno (2008) montre que les étudiants sont motivés extrinsèquement d'apprendre le français (et aussi l'anglais) parce que l'apprentissage des langues étrangères ouvre des portes pour étudier au niveau international (Bacha, 1326). De plus, l'utilisation de la langue française (et dans une moindre mesure la langue anglaise) par la jeunesse instruite est très populaire au Liban parce que le français est considéré comme une langue « branché ». Cela veut dire que les jeunes pensent que le français est une langue à la mode et une langue qu'ils peuvent s'exprimer. C'est particulièrement le cas pour les Libanais chrétiens bien éduqués. Pour eux, parler français c'est sentir plus européens et moins arabes. Pour les jeunes, la langue française est un élément de distinction sociale, choisie pour sa valeur émotionnelle (Awad, 1). Diab explique les raisons pour lesquelles les jeunes libanais utilisent le français pour montrer cette distinction sociale. « French students believe French is important for social reasons; it is a language that is important for « prestige » and for « showing off », indicating that in some social circles, fluency in French may be necessary » (Diab, 90). Les jeunes libanais pensent aussi que « French is more important than English as a language of self-expression and cultural activities [which] is an indication of the attachment to French as a language of high culture » (Shaaban, 568). Les étudiants libanais aiment montrer à leurs amis, à leurs familles et aux autres qu'ils ont des compétences linguistiques en français. « Those whose first foreign language is French hold the French language in reverence because of the prestige that it enjoys in Lebanese high society as a language of culture



and affluence » (Shaaban, 71). Les Libanais pensent que la connaissance de la langue française est aussi « a form of conscious identification with the West and feel that knowledge of French (ainsi que l'anglais) sets them apart from the rest of the Arabs and brings them closer to the western heritage » (Diab, 114). Dans l'ensemble, le français joue un rôle important pour les jeunes mais aussi pour le peuple Libanais, en général, mais encore plus en ce qui concerne l'expression individuelle et la modernité sociale.

Un autre facteur qui est lié à l'idéologie linguistique est l'identité nationale.

« Arabic remains the symbol of identity, a fact recognized by the Lebanese constitution in no ambiguous terms » (Shaaban, 569). L'arabe est la langue la plus utile dans les niveaux de maternelle et de primaire (565). Les parents et les enseignants estiment que l'enseignement de l'arabe à un jeune âge permet aux enfants de mieux comprendre la culture, les valeurs et les croyances du Liban et de son peuple. Les élèves estiment que l'arabe est la langue la plus vitale pour parler des événements quotidiens et des nouvelles, pour parler avec la famille et les amis et pour discuter des préoccupations quotidiennes. Shaaban explique que « results show that Arabic is perceived as the main tool of everyday communication from the most intimate to the most formal situations especially as it relates to identity » (568). Pour ce qui est l'identité, le rôle de la langue française n'est pas aussi fort que le rôle de la langue arabe tandis que le rôle de la langue anglaise n'a pas du tout de signification en ce qui concerne l'identité nationale. Cependant, certains Libanais estiment que la composition multilingue du Liban (surtout les langues étrangères-le français et l'anglais) menace l'arabe, langue associée à l'identité nationale. Au Liban, beaucoup de Libanais craignent, surtout les générations plus âgées, que la nouvelle génération perde son lien avec la langue officielle du pays, l'arabe. Ils estiment

que les enfants ne s'intéressèrent pas à l'arabe parce que les téléphones portables, Facebook, les chansons, les films, les jeux vidéo, etc. sont tous en anglais et dans une moindre mesure en français. Suzanne Talhouk, directrice de l'organisation Feil Amer, une organisation lancée en 2009 pour promouvoir la langue et la culture arabe, croit que les jeunes s'éloignent de l'arabe et qu'il s'agit d'un souci de la langue arabe puisque « the absence of a common language between individuals of the same country means losing the common identity and cause » (Shawish, 2). Les dirigeants de l'organisation Feil Amer accusent les parents d'une part de parler à leurs enfants en français ou en anglais à la maison en prétendant que cela a créé un effet négatif sur la compétence linguistique des jeunes en arabe. Pour attirer l'attention sur le problème, Feil Amer organise des festivals arabes à Beyrouth pour promouvoir la langue et la culture arabe. « The festivals include book exhibitions, music and literature readings, and posters urging the Lebanese to not kill their language and to teach their children to speak Arabic » (Shawish, 2). Lorsqu'un journaliste de la presse canadienne demanda pourquoi la langue arabe n'est pas utilisée autant que le français et l'anglais, un étudiant d'une université libanaise a répondu que la majorité des jeunes libanais préfèrent les choses importées parce qu'elles sont plus branchées. Quelle est donc la solution ? Selon Feil Amer, il est nécessaire de promouvoir des auteurs, des écrivains, des poètes, des scientifiques, des chanteurs, etc. qui utilisent non seulement la langue arabe mais qui peuvent aussi montrer aux autres la beauté de la langue à travers la littérature, les chansons, les films, les sciences, etc.

Malgré les différentes perceptions des Libanais quant à l'importance de l'arabe, du français et de l'anglais, il existe une tendance qui semble allouer un rôle pour chacune des trois langues. Selon Shaaban, 79% des Libanais préfèrent l'arabe comme langue

d'interaction quotidienne, le français comme langue d'éducation et de culture, et l'anglais comme langue de science, de commerce et de technologie (71). « The emergence of this attitude may be explained by the desire of the Lebanese to learn languages due to their conviction that knowing more than one foreign language facilitates their entry into better learning and work opportunities » (Shaaban, 71). Ces perceptions et attitudes à l'égard des langues arabe, française et anglaise ont conduit à la mise en œuvre d'une politique éducative dans laquelle chaque enfant libanais doit apprendre deux langues étrangères au cours de son éducation à l'école.

Il est essentiel de remarquer qu'au Liban, il existe « une permanence d'un trilinguisme (l'arabe, le français et l'anglais), indispensable dans une économie de services qui fut prospère » (Courbage, 1241). En fait, le contact entre l'arabe, le français et l'anglais peut également favoriser le développement de nouvelles formes linguistiques qui s'appuient sur des variétés linguistiques et des idéologies différentes. Reem Haddad, une journaliste libanaise, parle avec une mère qui ne sait pas exactement comment sa fille forme des phrases qui ne peuvent être comprises que par les Libanais. « Ana going aa' école » veut dire « je vais à l'école. » C'est ce que sa fille lui dit. Dans cette phrase, il s'agit d'une combinaison d'arabe, d'anglais et de français. La mère dans cette entrevue explique qu'elle est une Libanaise typique qui change d'une langue à une autre et que les enfants libanais (comme sa fille) imitent leurs parents dont les conversations sociales contiennent souvent des phrases mixtes. La mère explique que ces phrases mélangées sont ennuyeuses pour les visiteurs des pays arabes où l'arabe est considéré comme la langue principale. Une amie jordanienne de la mère avance ce qui suit sur son utilisation de plusieurs langues dans une phrase.

Why can't you just stick to one language? Do you think we can stick to Arabic? Arabic should be your mother tongue. If you want to speak English, speak purely English. If you want to speak French, speak purely French. But stop mixing them. It's annoying and I can't understand you (Haddad, 2).

La mère dit à Haddad qu'elle est soulagée quand son amie jordanienne part. Pour certains, la perception du code-switching est négative. Mais pour beaucoup de Libanais, c'est une perception positive. Les Libanais s'identifient dans plusieurs langues. Ils s'expriment en plusieurs langues. Dans l'ensemble, ils sont fiers de connaître plusieurs langues.

« The dichotomy in the cultural life of Lebanon finds reflection in both attitudes towards language and in the uses made of language- Arabic, French and English in particular » (Beer, 143). Le Liban a construit son identité nationale sur la pluralité qui a provoqué une division globale entre plusieurs groupes tels que les Chrétiens et les Musulmans. Au Liban, il existe deux spectres d'identification qui se rapportent à la langue (Beer, 143). D'un côté, il y a les Chrétiens qui s'identifient aux idéaux du nationalisme libanais et qui sont en faveur de la langue française et de la langue anglaise comme liens vers l'ouest. D'autre part, il y a les Musulmans qui s'identifient aux idéaux du nationalisme arabe et qui sont en faveur de la langue arabe, en argumentant que l'arabe est le lien le plus important entre tous les Arabes. Cependant, un point commun partagé entre les groupes au Liban, tels que les Chrétiens et les Musulmans est la langue arabe. Puisque l'arabe est la langue maternelle de la grande majorité au Liban, il est essentiel de connaître l'arabe pour participer à l'administration, à la justice, à la politique et au commerce. Au Liban, l'arabe est la langue officielle, une langue qui s'impose à tous les services officiels de l'État (organes de gouvernement, administrations, tribunaux, registres

publics, documents administratifs, etc.), ainsi qu'à tous les établissements privés qui s'adressent au public, tels que les épiceries, les agences de voyages, etc. L'arabe est aussi la langue nationale, une langue de la nation et du peuple qui représente un élément constitutif de l'identité nationale et une langue maternelle pour l'ensemble du Liban.

« In Lebanon, the question is not whether Arabic should or should not be the national [and official] language, rather, what role to assign to foreign languages, French and English in particular, in the cultural life of the nation » (Beer, 144). Le choix de la langue est généralement lié aux questions ayant trait à l'unité nationale. Pour ceux qui s'identifient aux idéaux du nationalisme libanais (surtout les Chrétiens maronites), il existe une tendance à privilégier le français sur l'arabe dans les domaines éducatif, social et littéraire. Pour ceux qui suivent les idéaux du nationalisme libanais, ils croient que l'arabe est la langue de la vie quotidienne, le français est la langue de la culture et l'anglais est la langue du commerce. Beaucoup de Libanais (surtout les Chrétiens maronites) pensent que le français et l'anglais sont des langues qui rendent le Liban unique et moderne parce que ces langues ne sont pas seulement des langues étrangères mais plutôt des langues qui sont intégrées dans la société libanaise. Par exemple, Charles Malik, un partisan des idéaux du nationalisme libanais, croit que le Liban doit maintenir le trilinguisme (l'arabe, le français, et l'anglais) pour garder son identité pluraliste (Beer, 144). Cependant, pour ceux qui s'identifient aux idéaux du nationalisme arabe (surtout les Musulmans), ils croient que les Chrétiens déprécient la langue et la culture arabes. Un exemple de cette dévalorisation se trouve dans le Musée national de Beyrouth. Pour ceux qui suivent les idéaux du nationalisme arabe, en particulier les Musulmans, ils prétendent que les directeurs de musées tendent à favoriser et à afficher des artefacts phéniciens et

romains plus que des artefacts islamiques. En général, les partisans du nationalisme arabe ont tendance à privilégier l'utilisation exclusive de la langue arabe comme langue de culture. Ils croient que l'utilisation des langues étrangères ne doit servir qu'à des fins auxiliaires. Pour eux, le français et l'anglais devraient être utilisés comme langues auxiliaires, des langues qui ne sont pas les langues primaires ou autochtones d'une communauté. En revanche, les partisans du nationalisme libanais favorisent le maintien de la présence de la langue et de la culture françaises au Liban pour aider à former une identité nationale avec l'arabe et l'anglais.

### **B. L'initiative du gouvernement pour une politique et aménagement linguistiques**

Il est essentiel de décrire la différence entre la politique linguistique et l'aménagement linguistique avant de décrire l'aménagement politique et linguistique du Liban. « La notion de politique linguistique renvoie à toute décision prise pour orienter et régler l'usage d'une ou de plusieurs langues dans les communications d'une organisation ou dans la diffusion d'un bien ou d'un service, quelles que soient la nature ou la taille de l'organisation et quelle que soit la forme que prend cette décision » (Martel, 1). En revanche, la notion d'aménagement linguistique « fait référence à des efforts délibérés, visant à influencer, ou ayant pour effet d'influencer, le comportement des autres, en ce qui concerne l'acquisition, la structure et la répartition fonctionnelle de leurs codes linguistiques » (Eloy, 8). Il existe deux types de l'aménagement linguistique ; celui qui vise d'aménager le code (la langue) et celui qui traite d'aménager le statut de la langue (le rôle social de la langue). Lorsqu'on agit sur le code, « on intervient sur la langue elle-même : par exemple, sur l'alphabet, l'orthographe, la prononciation, la grammaire, le vocabulaire,

etc. » Lorsqu'on agit sur le statut, « on met l'accent sur le rôle des langues dans la société ou sur les rapports de puissance, de pression et d'attraction entre les langues différentes » (Labrie, 149). L'accent sera mis sur le statut de la langue afin de comprendre les approches adoptées par le gouvernement libanais pour entreprendre l'aménagement politique et linguistique au Liban.

La politique linguistique au Liban nécessite d'abord une analyse des lois diverses à portée linguistique selon la constitution libanaise. Article 11 de la constitution libanaise stipule que l'arabe est la langue nationale officielle du pays, mais une loi déterminera les cas de l'usage de la langue française. L'article 12 de la constitution libanaise traite du code du travail qui dit que le contrat de travail peut être soit écrit, soit verbal. Le contrat écrit « doit être rédigé en langue arabe mais peut être traduit dans une langue étrangère (comme le français et l'anglais) si l'employeur ou le salarié étranger ignore la langue arabe » (Leclerc, 2). La loi sur la protection des consommateurs est liée à trois articles dans la constitution libanaise qui traitent les cas divers à portée linguistique : ils comprennent les articles 9, 19 et 37. L'article 9 de la constitution libanaise explique que les informations sur les étiquettes ou sur les emballages des marchandises « doivent être affichées en arabe. » Cependant, les cas existent où il est permis d'utiliser le français ou l'anglais comme substitut de l'arabe mais ces cas « doivent être déterminées sur la décision du ministre de l'Économie et du Commerce » (Leclerc, 2). L'article 19 de la constitution libanaise explique que « tout contrat établi par un fournisseur ou approuvé par les autorités officielles ou tout contrat qu'un consommateur n'a pas le droit de modifier doit satisfaire aux conditions suivantes : le contrat doit être établi dans une langue arabe simple et directe. » En ce qui concerne la langue anglaise, « elle est toutefois admissible lorsque les parties en

conviennent » (Leclerc, 2). L'article 37 de la constitution libanaise stipule que « les informations suivantes doivent être écrites en arabe : tout fabricant ou fournisseur doit démontrer par écrit et clairement le meilleur moyen d'utiliser des produits ou des services, et avertir les consommateurs des risques qui pourraient résulter de l'emploi abusif dudit produit ou service » (Leclerc, 2). La loi sur la protection de la propriété littéraire et artistique est liée à un article, l'article 15, qui traite des droits du titulaire du droit d'auteur à portée linguistique. L'article 15 explique que « le titulaire du droit d'auteur jouit du droit exclusif d'exploiter l'œuvre. » Ce droit comprend « le droit exclusif d'autoriser ou d'interdire la traduction dans une langue étrangère, l'adaptation, la modification, la transformation, la réduction ou le remaniement de l'œuvre, ainsi que tout arrangement de l'œuvre musicale » (Leclerc, 2).

Des clauses linguistiques existent également dans la constitution libanaise en termes de codes de procédures civiles et pénales. L'article 814, par exemple, de la loi sur le code de procédure civile libanais explique que « les sentences arbitrales sont reconnues et revêtues d'exequatur si la personne qui s'en prévaut établit leur existence et si elles ne sont pas manifestement contraires à l'ordre public international. » « L'existence d'une sentence arbitrale est établie par la production, soit de son original accompagné de la convention d'arbitrage, soit des copies conformes de ces deux documents authentifiés par les arbitres ou par toute autorité compétente. » « Et si ces pièces sont rédigées en langue étrangère, il doit être procédé à leur traduction par un traducteur assermenté » (Leclerc, 2). La loi sur le code de procédure pénale est liée à six articles dans la constitution libanaise qui traitent les cas divers à portée linguistique : ils comprennent les articles 47, 81, 88, 184, 254, et 267. L'article 47 explique que « le suspect bénéficiera de l'assistance d'un interprète



assermenté s'il ne maîtrise pas la langue arabe » (Leclerc, 2). L'article 81 explique que « si le défendeur ne maîtrise pas la langue arabe, le juge d'instruction lui assigne un interprète, lequel ne commence à interpréter qu'après s'être engagé sous serment à accomplir sa mission en toute sincérité et fidélité » (Leclerc, 2). L'article 88 explique que « si le témoin ne maîtrise pas la langue arabe, le juge d'instruction lui assigne un interprète, lequel s'engage au préalable sous serment à accomplir sa mission en toute sincérité et fidélité, s'il n'est pas déjà assermenté » (Leclerc, 2). L'article 184 explique que « si le témoin ne maîtrise pas la langue arabe, le juge lui assigne un interprète, lequel prête serment d'accomplir sa mission en toute sincérité et fidélité » (Leclerc, 2). L'article 251 explique que « si l'accusé ne comprend pas la langue arabe, le président de la Cour lui assigne un interprète compétent, qui s'engage sous serment devant la loi à traduire en toute sincérité et fidélité » (Leclerc, 2). L'article 267 explique que « si le témoin ne maîtrise pas la langue arabe, sa déposition est recueillie conformément aux dispositions prévues à l'article 254 du présent code » (Leclerc, 2).

Hormis les articles de la constitution libanaise qui traitent des tribunaux et de l'administration publique, il existe « une quasi absence de législations linguistiques » (Liliane, 38). L'arabe est pratiquement la langue d'administration, des tribunaux, des annonces et des publicités officielles et d'ordre public au Liban. Cependant, un grand nombre de correspondance et de publications officielles sont diffusées en langues étrangères telles que le français et l'anglais. Liliane explique que les correspondances au sein des sociétés privées, des supermarchés, des banques, etc. se rédigent aussi en langues étrangères. Par exemple, « pour ce qui est des banques et de l'aéroport à part le contrat rédigé en trois langues dont l'arabe toutes les correspondances électroniques et ordinaires

sont faites en langues étrangères » (Liliane, 46). La liberté de choisir la langue de travail au secteur privé « a encouragé l'expansion des établissements œuvrant à leur exemple qui ont réussi, particulièrement à avancer le bilinguisme franco-arabe ou anglo-arabe » (Liliane, 40). Le secteur public bénéficie également d'une liberté linguistique entre les langues française, anglaise et arabe.

Le secteur des médias, par exemple, « est favorisé par le fait que le Liban constitue un espace politique et culturel libre entre l'arabe et les langues étrangères telles que le français et l'anglais » (Leclerc, 10). On compte au Liban 13 quotidiens (11 journaux en arabe, 2 en français et 1 en anglais) et 1500 périodiques de toutes les catégories. Selon Leclerc, An Nahar est le leader arabophone sur le marché libanais ; les autres quotidiens importants sont le Al-Anwar, le Al-Liwa, et le As-Safir. L'Orient-Le Jour est le plus important quotidien francophone au Liban. Il est suivi du journal Le Soir. Depuis octobre 1999, le journal français Le Monde a commencé à publier une édition hebdomadaire « Proche-Orient » diffusé au Liban. Le quotidien anglophone The Daily Star assure une couverture des événements locaux et régionaux du Liban. Outre les nombreux magazines arabophones, il existe aussi plusieurs revues publiées en français et en anglais. Elles comprennent La revue du Liban, Chroniques, Femme Magazine, Magazine, The Beirut Times Weekly, The Beirut News, Al-Hawadeth (anglais), The Arab Week, etc. En ce qui concerne les stations de radio, il existe des stations publiques et des stations privées. Toutes les stations de radio libanaises sont totalement libres. La plupart des stations sont diffusées en arabe libanais, parfois en arabe classique. Il existe aussi des stations de radio en français. Elles comprennent France FM, RFI (Radio France Internationale), Nostalgie FM (50 % en français), Radio Mont-Liban, Voix du Liban (partiellement en français), PAX FM

(partiellement en français), RMC Moyen-Orient (partiellement en français). Les Libanais ont également accès à France Culture, France Info, France Inter, Radio Suisse Romande Internationale par satellites (Leclerc, 9).

En ce qui concerne les stations de télévisions, « les chaînes libanaises diffusent globalement 52 % de programmes en arabe, 28 % en anglais et 20 % en français » (Leclerc, 10). Selon Leclerc, il existe au Liban cinq stations télévisées principales diffusant surtout en arabe. La LBCI (50 % à 70 % du libanais), la NBN, la MTV, et la Future TV sont des stations de diffusion privées. Al Manar, la station du Hezbollah, bénéficie, comme les autres stations (sauf la LBCI), de très faibles revenus. Télé-Liban 1 diffuse en arabe et en anglais (avec sous-titres arabes). Télé-Liban 2 diffuse des émissions en français cinq heures par jour. La MTV offre également des émissions en français de trois à quatre heures par jour. Tous les films étrangers de langue anglaise sont traduits en arabe et sous-titrés en français pour les Libanais. Les films français sont souvent traduits en arabe et sous-titrés en français. TV5 Orient est diffusé sur le Grand Beyrouth depuis 2004 à travers un accord officiel entre la chaîne et le gouvernement libanais, afin de maintenir une présence francophone dans la diffusion télévisuelle à la suite de l'arrêt des chaînes libanaises partiellement francophones après la guerre avec Israël (Leclerc, 10).

Dans le domaine de la santé, les langues étrangères telles que le français et l'anglais prédominent les ordonnances, les rapports, les factures et parfois l'entretien oral avec les médecins et les infirmiers. Les médecins et le personnel travaillant dans deux grands hôpitaux publics libanais ainsi que des établissements privés sont généralement compétents en anglais et en français ; donc les barrières linguistiques ne sont généralement pas un problème. Dans le domaine de l'éducation, toute politique linguistique explicite est absente

sauf les clauses qui expliquent qu'une première langue étrangère doit être enseignée au niveau primaire et qu'une seconde langue étrangère doit être enseignée au niveau intermédiaire. Pour les matières scientifiques, « la liberté est laissée aux établissements scolaires d'opérer leurs choix en ce qui concerne les langues » (Liliane, 46). Les matières mathématiques et scientifiques sont rédigées en arabe, en français et en anglais « sans aucune distinction de priorité fonctionnelle ou statuaire » (Liliane, 46). De plus, les questions d'examen au brevet et au bac sont offertes aux apprenants dans les trois langues (l'arabe, le français, et l'anglais). En général, la plupart des écoles au Liban enseignent les matières scientifiques et mathématiques en langues étrangères tandis que le civisme, l'histoire, et la géographie sont enseignés en arabe.

Puisqu'il n'existe pas de politique linguistique claire outre des articles mentionnés dans la constitution libanaise (les tribunaux et l'administration publique), l'UNESCO, une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies qui a pour objectif de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, cite l'arabe et le français comme langues officielles au Liban. « En l'absence de toute autre législation linguistique, la politique ne nécessite aucune planification, aucune intervention de la part de l'état libanais » (Liliane, 45).

Dans l'ensemble, la politique linguistique du Liban correspond à une politique de non-intervention. « Toute politique de non-intervention consiste avant tout à choisir la voie du laisser-faire, à ignorer les problèmes lorsqu'ils se présentent et à laisser évoluer normalement le rapport des forces en présence » (Leclerc, 1). Il continue « une politique de non-intervention est, en principe, non écrite et officieuse, bien que cette approche n'empêche pas un gouvernement de faire des déclarations d'intention, d'agir par des

pratiques administratives, voire de procéder par règlements ou par décrets, sinon par de vagues dispositions constitutionnelles » (1). Selon Leclerc, la seule intervention politique au Liban s'intéressait, au lendemain de l'indépendance, d'abroger les dispositions constitutionnelles qui reconnaissaient deux langues officielles : le français et l'arabe. Depuis lors, aucune politique linguistique n'a été adoptée. Au Liban, la liberté de choisir la langue de travail au secteur privé et au secteur public « a encouragé l'expansion des établissements œuvrant à leur exemple qui ont réussi, particulièrement à avancer le bilinguisme franco-arabe ou anglo-arabe à travers le pays » (Liliane, 40). En fait, il existe une certaine « triglossie » au Liban entre trois variétés linguistiques (l'arabe, le français, et l'anglais). Ces trois langues coexistent pour des motifs historiques et politiques et des statuts et des fonctions sociales distinctes. Au Liban, l'arabe libanais est utilisé à la fois comme langue maternelle et comme langue vernaculaire. Le français est utilisé essentiellement comme langue de culture. L'anglais est utilisé comme langue fonctionnelle pour les communications avec le monde. Le Liban tend à encourager l'ouverture culturelle et à encourager ses citoyens à devenir bilingues voire multilingues afin de faire face à l'avenir de la mondialisation. « La politique linguistique libanaise s'apparente ainsi à une véritable politique de multilinguisme stratégique, ce qui serait assez pragmatique pour ce peuple pratiquant ouvertement le commerce international depuis l'Antiquité » (Leclerc, 10).

### **C. La promotion linguistique de la langue française au Liban**

Le Liban a de nombreuses influences linguistiques et culturelles qui caractérisent la richesse identitaire du pays. Ayant adopté une politique linguistique en faveur du multilinguisme dans plusieurs domaines tels que l'éducation, les affaires, le gouvernement,

etc., les langues étrangères conservent une place privilégiée dans le cœur des Libanais, surtout la langue française. Par exemple, en mars 2010, les autorités libanaises (l'ancien président de la République Michel Sleiman et le Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie Abdou Diouf) « ont manifesté à plusieurs reprises leur intérêt pour un pacte linguistique afin de conserver le caractère trilingue du Liban » (Hafaz, 1). La mission du pacte linguistique libanais est de promouvoir la langue française en favorisant l'environnement francophone dans les secteurs publics et privés. En mettant en œuvre un plan de travail pluriannuel établi en coopération avec l'Organisation internationale de la Francophonie et les opérateurs de la Francophonie (AUF, TV5, Monde, AIMF, etc.), la mission du pacte linguistique libanais essaie d'accroître l'utilisation de la langue française. En général, le plan d'action porte sur trois domaines : enseignement, culture et environnement francophone.

Dans le domaine de l'enseignement, il existe trois buts majeurs. D'abord, selon Hafaz, le plan d'action tend à conforter et à restaurer la place de la langue française dans l'enseignement public par des dispositions législatives. En ce qui concerne des dispositions législatives à propos du statut du français comme langue d'enseignement, le plan instaure une certification respectant le Cadre européen commun de référence (CECR), un document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, qui définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence, dans les cursus obligatoires de formation des professeurs de français. Avec l'aide du ministère libanais de l'Éducation nationale, l'Institut pédagogique de l'Université libanaise et Facultés des sciences de l'éducation des Universités francophones, le pacte linguistique introduit la deuxième langue étrangère (le français) en tant que matière obligatoire des

examens du brevet et du baccalauréat. Le plan aussi revoit le texte adopté en septembre 2009 concernant l'autorisation donnée aux écoles dispensant un enseignement en langue française de changer de filière à la demande des parents. Le plan permet aussi au ministère libanais de l'éducation nationale d'analyser les textes en vigueur et leur impact sur la place du français à moyen et long termes dans la société libanaise.

Deuxièmement, en ce qui concerne des dispositions relatives à la formation de formateurs, le plan tend aussi à auditer les filières de formation initiale des professeurs de français. Pour que la formation des professeurs de français continue, cinq buts ont été établis. D'abord, le plan crée une structure dédiée à la formation linguistique au sein du Centre de recherche et de développement pédagogiques (CRDP), un établissement public central libanais qui a pour but de prendre en charge les aspects pédagogiques et technologiques, de suivre de très près le progrès scientifique et le développement technologique et culturel dans le monde, d'avoir une institution officielle jouant le rôle de système éducatif et d'améliorer la qualité de l'enseignement au Liban. La création du Centre de recherche et de développement pédagogiques est une décision ministérielle avec l'aide du ministère libanais de l'Éducation nationale. Ensuite, le plan exploite les résultats des évaluations récentes réalisées auprès des enseignants de français en vue de la mise en place d'un plan national de rattrapage linguistique avec l'aide du ministère libanais de l'Éducation nationale et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Puis, le plan met en place un comité de pilotage qui implante l'IFADEM, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres. Cette initiative participe aux efforts internationaux pour assurer une éducation de base équitable, inclusive et de qualité pour tous. Le plan aussi renforce le programme Didactique convergent arabe/français déjà en phase d'implantation

sur le terrain. Enfin, le plan crée, au sein des Forces armées et de sécurité libanaises, un bureau dédié à la formation linguistique des militaires pour accélérer la formation des formateurs de l'armée pour l'enseignement de la langue française. Pour l'action, les ministères de la Défense et de l'Intérieur, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Mission militaire de l'Ambassade de France et TV5 Monde mettent en place des sessions de formation de formateurs dans les centres spécialisés militaires et organisent des séminaires géopolitiques pour les militaires en utilisant des versions pédagogiques des émissions de TV5 Monde (Leclerc, 10).

Troisièmement, en ce qui concerne les dispositions relatives à l'enseignement en français, le plan tend à rénover les méthodes et les outils de l'enseignement tels que l'utilisation du multimédia, des technologies de l'information et de la communication. Avec l'aide du ministère libanais de l'Education nationale, de l'Institut pédagogique de l'université libanaise, et de TV5 Monde, le plan favorise l'utilisation des outils multimédias développés par TV5 Monde sur ses antennes et sur son site Internet : Apprendre TV, Enseigner.TV, 7 jours sur la planète, Première classe, et Tivi5mondeplus. Le plan favorise l'utilisation des outils multimédias en installant des accès Internet dans les centres de formation de formateurs et dans les établissements scolaires/universités francophones et en organisant des sessions de formation pour l'utilisation des outils multimédias dans la classe. Dans la formation professionnelle, le plan renforce et crée les filières francophones telles que les métiers du tourisme, les documentalistes et les journalistes et renforce le soutien aux départements de littérature française avec l'aide du ministère libanais de l'éducation nationale, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Agence universitaire de la Francophonie, un réseau mondial d'établissements d'enseignement



supérieur et de recherche partiellement ou entièrement francophones. Le plan évalue des apprenants de français en actualisant les items d'évaluation des compétences des candidats au brevet et au baccalauréat. En ce qui concerne la formation de fonctionnaires, le plan organise la formation du et en français des fonctionnaires libanais sélectionnés par le gouvernement : Affaires étrangères, Intérieur, Justice, Education, Travail, et soutient les sessions de langue française organisées par l'Ecole nationale d'administration, une grande école française qui est chargée aujourd'hui d'assurer la sélection et la formation initiale et continue des hauts fonctionnaires. Avec l'aide du ministère libanais de la culture, de l'Ambassade du Canada, et de l'Organisation internationale de la Francophonie, ses organisations offrent des bourses et des programmes pour le français dans la vie internationale. Sous la direction du ministère libanais de l'éducation nationale et avec l'aide des Facultés des sciences de l'éducation dans les universités francophones, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Agence universitaire de la Francophonie et de TV5 Monde, le plan soutient au renouvellement des méthodes pédagogiques en appuyant à la révision des programmes scolaires de français langue seconde et aussi en appuyant à la révision et à la modernisation des manuels et des programmes du PASEC. Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) met en œuvre des évaluations visant à rendre compte de la performance des systèmes éducatifs des pays membres de la Conférence des ministères de l'Education des Etats et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), en Afrique subsaharienne, au Moyen Orient et en Asie du sud-est. Enfin, le plan soutient les établissements francophones avec l'aide du ministère libanais de l'éducation nationale, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de TV5 Monde, et 130 autres établissements concernés. Le plan appuie

les écoles ayant adopté un projet d'établissement basé sur la qualité du français et soutient à la constitution de DVD thèques en fournissant l'accès à Internet et en fournissant la formation à l'utilisation des outils multimédias de TV5 Monde (Leclerc, 11).

Dans le domaine de la culture, le plan du pacte linguistique a pour but trois engagements qui concernent la lecture publique, le cinéma et l'audiovisuel et les manifestations culturelles francophones. Pour la lecture publique, le plan tend à poursuivre le développement du réseau des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC). Selon l'Organisation internationale de la Francophonie, les CLAC favorisent le désenclavement des communautés bénéficiaires en permettant l'accès aux livres et aux moyens modernes de communication. Le plan poursuit le programme d'implantation des CLAC (4 en 2011) et aide à l'approvisionnement des livres en français des bibliothèques publiques. Le plan forme aussi les bibliothécaires en langue française en mettant en place un plan national pour 80 à 100 bibliothèques publiques avec l'aide du ministère de la culture, de l'Organisation internationale de la Francophonie et le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), une organisation qui aide la promotion de la culture française – études, recherche, échanges intellectuels, conférences, projets artistiques, de l'Ambassade de France. Pour la promotion de la vente des livres des librairies libanaises, « les éditeurs libanais pensent qu'une réelle amélioration de la vente des livres en arabe et en français pourrait être obtenue si une véritable collaboration s'établissait entre la France et le Liban pour la traduction des meilleurs ouvrages de chacun de ces pays » (Tawil, 3).

En ce qui concerne le cinéma et l'audiovisuel dans le domaine de la culture, le plan pérennise l'attribution d'un canal hertzien de diffusion de TV5 Monde et promeut le site-web TV pour les enfants [www.Tivi5mondeplus.com](http://www.Tivi5mondeplus.com). Avec l'aide du ministère de

l'Information et de TV5 Monde, un accord mutuel entre TV5 Monde et la télévision publique a été établi pour introduire des programmes en français à destination du jeune public sur les chaînes des télévisions publiques. Un achat de programmes par la télévision publique a été aussi fait pour favoriser la diffusion de films francophones sous-titrés en arabe sur les chaînes nationales de télévision et pour exiger le sous-titrage en français des films anglophones. Le plan favorise aussi la diffusion de films francophones sous-titrés en arabe dans les salles de cinéma et exige le sous-titrage en français des films anglophones. Les actions qui ont été prises pour favoriser la diffusion de films francophones comprennent l'incitation du ministère de la Culture en direction des réseaux de distribution et une négociation avec les distributeurs des pays francophones avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le plan s'adresse également aux radios publiques et aux journalistes. Avec l'aide du ministère de l'information, de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Service de Coopération et d'Action Culturelle, le plan appuie la diffusion de programmes en langue française sur les radio publiques grâce à un achat de programmes et à un accord de cession avec des partenaires francophones. En ce qui concerne les journalistes, le Ministère de l'Information et l'Organisation internationale de la Francophonie ont créé des séminaires pour sensibiliser les professionnels à la déontologie et aux bonnes pratiques dans le traitement de l'information (Leclerc, 12).

Le dernier engagement du volet culturel du pacte linguistique s'adresse aux manifestations culturelles francophones. Avec l'aide du Ministère de la Culture, des ambassades des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie présentes à Beyrouth, des consuls honoraires francophones et de l'Organisation

internationale de la Francophonie, le plan assure la participation et la promotion des œuvres, des auteurs et des artistes francophones. Les actions prises pour assurer la promotion de la francophonie au Liban comprennent l'appui et la participation au Salon du livre francophone à Beyrouth, au Mois de la Francophonie, à la Fête de la musique et au Festival de théâtre en français (OIF, 1).

Le Liban, par exemple, a accueilli la sixième édition des jeux de la Francophonie à Beyrouth du 27 septembre au 6 octobre 2009. Les jeux de la Francophonie, qui se déroulent tous les quatre ans, « est de regrouper aussi bien des épreuves sportives (football, basketball, boxe, athlétisme, judo, tennis de table et volleyball de plage) que des concours culturels (chanson, danse, sculpture, peinture, photographie, conte, littérature) » (OIF, 1). Environ 3000 participants de 46 pays ont participé aux Jeux de la Francophonie au Liban en 2009. Les Jeux de la Francophonie ont eu lieu dans une variété de lieux à travers le Liban. Le campus de l'Université Libanaise à Hadath (une ville au nord du Liban) a accueilli toutes les délégations et les participants dans les dortoirs du campus. Les installations sportives de l'Université ont été utilisées pour la formation et les théâtres ont organisé des événements culturels (OIF, 2). La pièce maîtresse des Jeux de la Francophonie était au stade Camille Chamoun Sports City. Elle a accueilli la cérémonie d'ouverture ainsi que les finales des compétitions sportives. Des événements culturels ont eu lieu au Palais de l'UNESCO et aux théâtres Abou Khater et Béryte à l'Université Saint-Joseph à Beyrouth. Le Palais de l'UNESCO a accueilli les concours de danse, de peinture, de photographie et de sculpture. Les théâtres Abou Khater et Béryte ont accueilli les phases préliminaires des concours de littérature et de chant. La phase finale de ces compétitions a eu lieu au Centre International d'Expositions et de Loisirs de Beyrouth (BIEL) et au Casino du Liban (OIF,

2). Le ministre de l'Intérieur, Ziad Baroud, a affirmé que « les jeux mettraient le Liban sur la carte du monde et décrivaient les jeux comme importants pour l'image du pays » (OIF, 3).

Le pacte linguistique a aussi un plan qui s'adresse au tourisme, à la signalisation et à la promotion de l'information en ce qui concerne le volet environnement francophone. Grâce à l'aide du Ministère du Tourisme, de TV5 Monde et de l'Association internationale des Maires francophones, un forum de concertation entre les maires et un réseau de coopération attaché à renforcer la démocratie locale qui réalise en outre des projets qui contribuent à l'amélioration du bien-être des populations et à la modernisation de la gestion municipale, une traduction financée par le ministère du Tourisme a été faite pour assurer la production et la traduction en français des supports de communication et d'information à destination des touristes : guides, répertoires, circuits, etc. Le plan coproduit aussi des vignettes de promotion du Liban avec TV5 Monde et conçoit des circuits touristiques basés sur les empreintes historiques de la langue française au Liban. De plus, le plan assure des formations au français élémentaire pour certaines populations cibles telles que les chauffeurs de taxi, les serveurs, et les personnels d'accueil (restauration, hôtellerie, etc.). Avec la coopération du Ministère du Tourisme, le plan favorise aussi la labellisation des hôtels plurilingues (en arabe, en français et en anglais) (Leclerc, 12).

Les ministères de la Culture, du Tourisme et de l'Intérieur en conjonction avec l'Association internationale des Maires francophones ont adopté un plan pluriannuel qui s'adresse aussi à la visibilité et à la signalisation trilingue (l'arabe, le français et l'anglais). Dans le plan pluriannuel, il s'agit de généraliser la signalisation trilingue dans tout le pays y compris les aéroports, les bâtiments publics, les indicateurs routiers, les noms des rues,

etc. Cette signalisation trilingue s'applique aussi aux sites-web libanais. Les ministères de la Culture, du Tourisme et de l'Intérieur ont créé une circulaire afin de recommander la généralisation de versions françaises des sites Internet gouvernementaux, de développer des sites Internet multilingues des municipalités libanaises et de recommander et de favoriser l'affichage trilingue dans les lieux publics (l'arabe, le français et l'anglais). De plus, une constitution d'un comité de pilotage sous l'égide du ministère de la Culture a été créée pour lancer une campagne de sensibilisation sur l'utilité de l'apprentissage du français. Avec l'aide du ministère de la Culture, du Comité de pilotage, de l'Union des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture du monde arabe, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de TV5 Monde, la campagne promeut l'utilité de l'apprentissage du français en ce qui concerne l'information sur les filières universitaires dans les pays francophones, les bourses de mobilité, l'intérêt de la maîtrise du français pour les employeurs, et la place de la langue française dans le monde (Leclerc, 13).

Grâce au soutien de l'Organisation internationale de Francophonie, plus de 20 CLAC (Centres de lecture et d'animation culturelle) ont été implantés au Liban pour promouvoir la culture francophone. Françoise Weiss de l'Agence Universitaire de la Francophonie (l'AUF) explique « qu'il s'agit avant tout de placer un réseau d'actions culturelles pour avoir des pôles de rayonnement du français dans chaque région du Liban » (Gemayel, 2). Le ministère libanais de la Culture et le ministère libanais de l'Éducation « continuent à multiplier les initiatives pour dynamiser la francophonie au Liban à travers plusieurs événements tels que le mois de la francophonie et les jeux de la francophonie pour montrer l'importance de la francophonie » (Gemayel, 2). Président Abdou Diouf,

secrétaire général de la Francophonie explique que « la situation de la langue française est envisagé favorablement par le gouvernement libanais » (Gilder, 6). De plus, l'Agence Universitaire et l'Organisation internationale de la Francophonie « sont prêtes à accompagner le Liban en deux manières : la première par le financement de boursiers doctorants capables de procéder aux enquêtes de terrain nécessaires et la deuxième par son conseil méthodologique et l'intégration des résultats des observations faites à sa base de données principale » (Gilder, 6). Dans l'ensemble, le Liban reste très actif au sein des différentes institutions francophones internationales pour montrer non seulement son admiration de la culture française mais aussi sa propre diversité multiculturelle et multilinguistique.

#### **Partie IV. La France, le français, l'identité et le développement de la société libanaise**

##### **A. Comment le français joue-t-il un rôle important pour l'identité des Libanais ?**

Il est vrai de dire qu'une langue n'est pas seulement un moyen de communication mais aussi un outil qui exprime un ensemble de croyances et essaie d'unir des personnes.

La langue que nous utilisons constitue une partie importante de l'identité linguistique.

« Linguistic identity refers to the sense of belonging to a community as mediated through the symbolic resource of language, or to the varying ways in which we come to understand the relationship between our language and ourselves » (Park, 1). L'identité linguistique n'est pas perçue comme singulière et fixe à l'individu. Elle est plutôt un produit socialement réflexif et dynamique des contextes sociaux, historiques et politiques des expériences vécues par un individu. Cette définition de l'identité linguistique soulève la question comment l'influence de la langue française a-t-elle façonné l'identité des

Libanais ?

Pour beaucoup de Libanais éduqués par l'Occident (surtout les Chrétiens), tels que Sélim Abou, un anthropologue libanais, la langue française est autant une langue libanaise que l'arabe. Pour Abou, la langue française est un élément fondamental de l'identité libanaise. Abou maintient l'argument qu'au Liban, le français est la langue de la culture, l'anglais est la langue du commerce et l'arabe est la langue des rapports quotidiens et de l'administration. Gordon va encore plus loin en indiquant que l'arabe n'est pas au même niveau que le français (et l'anglais) pour les Libanais. Pour lui, l'arabe manque de traits qui permettent aux Libanais de progresser dans la modernité et que le français est nécessaire pour faire cela. D'après Gordon, pour beaucoup de Libanais (surtout les Chrétiens), le français et l'anglais sont des langues de modernité tandis que l'arabe est une langue de rêve et de rhétorique, dépourvue de la structure ou du vocabulaire commun pour servir d'un outil utile. De plus, la protection de la présence culturelle et linguistique française, surtout par les Chrétiens, est encore vivante dans le pays. En fait, « so strongly do many Christian Lebanese feel about their French identification that any challenge to the French linguistic and cultural presence is seen as a threat » (Gordon, 51). Un exemple de cette forte identification à la langue et à la culture françaises peut être vu quand l'ancien président libanais Sulayman Franjiyya a nommé des membres du cabinet dont une pluralité étaient diplômés de l'université américaine de Beyrouth. Des cris d'alarme ont été entendus dans tout le Liban, dont beaucoup (surtout les Chrétiens) se sont fortement identifiés à l'expansion de la langue et de la culture françaises. Un autre exemple de cette forte identification à la langue et à la culture françaises peut être vu lorsque le premier directeur du Centre de recherches et de



développement pédagogiques (CRDP), une institution nationale dont la tâche vise à la modernisation et au développement pédagogiques, à partir des stratégies éducatives élaborées en partenariat avec tous les agents concernés par l'éducation à l'échelle nationale, a été nommé comme directeur. Puisqu'il était diplômé de l'Université américaine de Beyrouth où l'anglais et la langue d'enseignement, des protestations ont été faites par de nombreux Libanais francophones (surtout les Chrétiens) qui voulaient un directeur éduqué dans une université où le français était la langue d'enseignement (Gordon, 51). Cette identification forte à la langue française existe non seulement dans le secteur gouvernemental et éducatif mais aussi dans la communauté ecclésiastique.

Les dirigeants de la communauté chrétienne, tels que les prêtres maronites, montrent que la langue et la culture françaises font partie d'une dimension culturelle importante pour l'identité du Liban. Par exemple, Youakim Moubarac, un prêtre maronite libanais, dit « French is the language that opened up the Maronites to modernity from the sixteenth century on » (Dagher, 2000, 24). Dagher explique qu'aujourd'hui encore, le Patriarche maronite préside annuellement dans la chapelle du siège Bkerké (une localité du Liban où se trouve le siège de l'Église maronite), sur une messe rituelle en l'honneur de la France. La messe rituelle est fréquentée chaque année par l'ambassadeur de France au Liban pour rappeler les liens historiques entre la France et le Liban. Par exemple, en juin 2016, l'évêque libanais Salim Bustros a donné un sermon avec la présence de l'ambassadeur de France au Liban Emmanuelle Bonne. Bustros a déclaré dans son homélie que la tradition de tenir une messe se poursuit depuis des décennies et vise à renforcer les liens entre le Liban et la France, « two countries which represent the values of freedom, democracy, and human dignity » (NNA, 1).

Est-ce que le lien entre la langue française et l'identité est aussi fort pour les Musulmans que pour les Chrétiens ? Pendant la période du mandat français, les Chiites au Liban ont été les premiers à résister à l'occupation française. Après la création du mandat français, les rebelles armés dirigés par Adham Khanjar et Sadiq Hamzeh ont attaqué des positions françaises dans le sud du Liban, y compris une tentative infructueuse contre le Haut-Commissaire français Henri Gouraud dans lequel Khanjar a été capturé et exécuté plus tard (Dagher, 24). Cependant, selon Dagher, cela a changé pendant les années 90 quand il y a eu une augmentation de la communauté chiite francophone au Liban qui a été renforcée « par l'arrivée d'immigrés chiites de retour d'Afrique, échaudés par la crise économique et la xénophobie montante dans le continent noir » (Courbage, 1242). D'après Dagher, « wealthy emigrates in French-speaking African countries were coming back to [Lebanon] and sending their kids to French-speaking schools » (25). Aujourd'hui, de plus en plus de Musulmans (surtout les Chiites) au Liban sont francophones et désirent enseigner à leurs enfants la langue et la culture françaises. Pour répondre aux besoins de la communauté chiite selon l'ancien ambassadeur français au Liban Daniel Jouanneau, les dirigeants chiites au Liban, comme Sheikh Fadlallah, ont demandé au gouvernement français d'ouvrir des lycées français et centres culturels dans le sud du Liban. Par exemple, en octobre 1997, un nouveau lycée dans la ville de Nabatyeh, une ville qui se trouve au sud du Liban, a accueilli 250 étudiants (Dagher, 25). D'autres centres culturels et écoles françaises se sont propagés dans diverses régions du Liban, comme dans la ville de Tripoli, une ville qui se trouve au nord du Liban et dans la région montagneuse de Shouf du sud-est du pays. En 1997, l'ancien Premier ministre sunnite Rafik Hariri s'est adressé au Sommet des nations

francophones en disant « he had formally endorsed the Francophone vocation in Lebanon and its key role in the expansion of the French culture throughout the country » (Dagher, 26). De plus, Hariri a exprimé son attachement à la langue et à la culture françaises, affirmant que le Liban a adopté la langue et de la culture françaises comme étant propres. « While being proud of its Arabic culture and its Mediterranean heritage, Lebanon perceives la Francophonie as a way of life and thinking » (Dagher, 26). D'après Courbage, « il y a donc à croire que la francophonie a de beaux jours devant elle, tirée cette fois-ci par une communauté chiite dont la dynamique démographique ne se dément guère, du fait de sa forte fécondité et de sa balance migratoire positive » (1242).

### **B. Comment la France et la langue française jouent-t-elles un rôle de développement pour le Liban ?**

Au Liban, il existe une pluralité de langues telles que l'arabe, le français, et l'anglais. L'arabe, comme déjà expliqué selon la constitution libanaise, est la langue officielle du pays mais le français et l'anglais sont souvent utilisés dans plusieurs contextes tels que l'éducation, les affaires, le média, etc. Avec une politique ouverte qui met l'accent sur la liberté linguistique, le Liban promeut son ouverture culturelle afin de « construire l'image de son identité en interaction avec, l'autre, reconnu, à la fois comme différent et comme partenaire » (Liliane, 48). Cette vision de la pluralité linguistique et culturelle est un facteur que les Libanais apprécient, mais aussi un facteur qui joue un rôle dans le développement du pays.

Qu'est-ce que c'est que le développement ? Le développement d'un pays peut signifier une pléthore de choses. Quand on parle de développement, on peut parler, par exemple, de développement économique d'un pays. Sur ce plan économique, le

développement est un mouvement dynamique et flexible qui aide la société à trouver un équilibre entre la production et la consommation des produits. L'Agence française de Développement (L'AFD), par exemple, est une institution financière publique qui agit pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement économique afin « d'améliorer les conditions de vie des populations, soutenir la croissance économique, protéger la planète et aider les pays fragiles ou en sortie de crise » (AFD, 1). L'Agence française de Développement est entrée au Liban en 1999 et qui a eu pour but « d'appuyer la stabilisation du pays et de rechercher une meilleure exploitation de son potentiel de croissance » (AFD, 1). L'AFD a beaucoup aidé le Liban depuis 1999 par 27 accords de financements pour un montant cumulé de 1.033 M€ Selon l'AFD, dans le but de contribuer à la réduction de la fragmentation sociale et territoriale, et à l'accroissement du potentiel de croissance du pays, les interventions essaient de soutenir les populations vulnérables, de favoriser un accès équitable aux services de base, de renforcer le secteur privé, et de promouvoir le patrimoine urbain et l'aménagement du territoire. Un domaine majeur où l'AFD concentre ses efforts est le développement urbain et culturel. Grâce à un programme appelé « patrimoine culturel et développement urbain » qui porte sur la protection et la valorisation des centres historiques, dont ceux de Tyr (une ville du Sud du Liban) et de Tripoli (une ville du Nord du Liban), l'AFD essaie d'aider à soutenir la cohésion sociale au Liban à travers ses moyens d'intervention pour « créer les conditions d'un développement économique de ces villes et d'une amélioration des conditions de vie de leurs habitants » (AFD, 2). Par exemple, l'AFD finance un projet de réhabilitation du souk de la municipalité de Zahlé (une ville au centre du Liban) et avec la région l'île de France les études pré-opérationnelles pour un projet d'aménagement des espaces public de Beyrouth. Ce programme de l'AFD a aussi pour but

d'aider les Libanais à la création d'entreprises et à l'innovation à travers ses interventions en faveur de l'incubateur d'entreprises Berytech (un centre de développement commercial libanais) et du centre universitaire de recherche « Pôle technologie santé » de l'Université Saint-Joseph » (AFD, 2). Le programme favorise aussi la relance de l'activité des petites et moyenne entreprises privées libanaises. Selon l'AFD, par le financement de lignes de crédit à 5 banques libanaises, les interventions de l'AFD par intermédiation bancaire ont été poursuivies en faveur de la microfinance, de l'éducation (prêts aux étudiants) et de la santé (hôpitaux privés).

L'AFD est aussi en train d'aider dans le cadre des compétences pour la population libanaise. Avec l'aide de l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), l'AFD améliore l'employabilité des populations vulnérables au Liban, surtout les jeunes et les réfugiés. Par exemple, l'AFD a mis en œuvre un projet qui s'appelle « Maharat li Loubnan » (Compétences pour le Liban) qui a pour but de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences techniques répondant aux besoins du marché de l'emploi. Selon l'AFD, le projet comporte deux types de formations complémentaires :

- 1) des formations courtes qualifiantes afin d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle de jeunes vulnérables (libanais et réfugiés) en répondant aux besoins non satisfaits de main d'œuvre au Liban et aux enjeux de reconstruction de la Syrie et 2) des formations longues diplômantes qui visent, elles, à améliorer la qualité de l'offre de formation au niveau Bac technique (BT) par la rénovation de deux filières, dont « maintenance productique (AFD, 3).

Selon les données du projet de l'AFD, 1600 jeunes sont en route vers une insertion rapide dans le marché de l'emploi grâce aux formations courtes qualifiantes du programme. En

ce qui concerne l'enseignement technique long, il s'agit d'une approche de compétence. « 70 formateurs seront formés aux 2 nouveaux curricula au sein des 4 écoles technique partenaires » (AFD, 3). « À terme, 500 nouveaux étudiants par an s'inscriront dans les deux formations et le projet aura une durée de 4 ans et couvrira l'ensemble du territoire libanais » (AFD, 4).

Dernier point, mais pas le moindre, l'AFD est aussi en train d'aider le pays faire face à la crise des réfugiés syriens au Liban, surtout dans le développement local comme outil de cohésion sociale entre réfugiés syriens et populations hôtes. Afin d'améliorer la condition de vie des réfugiés ainsi que la condition de vie de leurs communautés d'accueil, l'AFD a décidé de financer un projet qui a pour but de contribuer à la cohésion sociale du pays. Différentes régions du Liban ont été concernées par l'initiative : le Akkar (Muchmuch, Hrar et Frneideq), la Bekaa (Fourzol) et le Sud Liban (Abra et Kfar Tebnit). En collaboration avec quatre ONG au Liban qui comprennent l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), le Mouvement Social, Mada et Fair Trade Lebanon, l'AFD est en train de faire quatre objectifs pour améliorer la situation pour promouvoir la cohésion sociale. Selon l'AFD, ces moyens d'intervention comprennent :

- 1) Organiser, au sein des 6 municipalités, des comités mixtes territoriaux incluant des Libanais et des Syriens, contribuant notamment à la réduction des tensions ;
- 2) Appuyer la mise en place de services public de proximité (transport gestion de déchets) et de services sociaux intégrés aux municipalités (soutien psychosocial, groupes de discussions) ;
- 3) Dynamiser le développement économique à travers la formation professionnelle de 121 jeunes libanais et réfugiés syriens – dont 71% des filles- et le soutien à 5 coopératives de femmes

rurales dans les villages concernés ; et 4) Améliorer les capacités des 6 municipalités à gérer les conséquences de la présence des réfugiés syriens grâce à une diffusion des bonnes pratiques en matière de développement territorial inclusif et de réappropriation (AFD, 3)

Pour assurer que ces buts soient achevés, l'AFD a « lancé une facilité régionale Liban-Jordanie pour la réalisation de projets d'amélioration des conditions de vie des populations réfugiés de Syrie et de leurs communautés d'accueil par des ONG » (AFD, 3).

Au Liban, la langue française est aussi un passage obligé pour les enfants réfugiés syriens. Cependant, il existe un obstacle pour de nombreux enfants syriens qui se réfugient au Liban en raison de la guerre civile syrienne. Au Liban, les enfants libanais apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde à un très jeune âge mais les enfants syriens ne commencent pas à apprendre l'anglais jusqu'à l'âge de 11 ans. La langue française est rarement enseignée en Syrie. Cependant, l'UNICEF, une agence de l'Organisation des Nations unies consacrée à l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants, ne va pas laisser la langue de Molière être un obstacle pour les enfants syriens vivant au Liban. En fait, l'UNICEF amène des enseignants au Liban pour faire apprendre aux enfants syriens en anglais et en français afin de rattraper leurs études. Dans les camps de réfugiés sous les tentes, les enseignants de l'UNICEF enseignent aux enfants syriens les mathématiques, les sciences et d'autres matières fondamentales ainsi que le français langue étrangère. Bien que le niveau de français enseigné soit assez basique, les enfants syriens s'intéressent beaucoup au français et à l'anglais. Les enfants se rendent compte que la connaissance de la langue française est un droit de passage pour progresser dans un monde plein de violence et de sang. « L'intérêt des élèves pour le français (et l'anglais) a transformé l'obstacle de la

langue en rempart contre le décrochage scolaire » (El Khoury, 2). Friedrich Bokern, l'un des fondateurs et directeur de l'antenne libanaise de l'ONG : Relief & Reconciliation for Syria, avec l'aide de l'UNICEF, explique que le but du programme est non seulement de sauver une génération perdue mais aussi de construire une génération solide et capable. La langue française servira d'outil pour aider les enfants syriens à devenir les futurs dirigeants et à reconstruire la Syrie lorsque la guerre sera terminée. Bokern ajoute « l'apprentissage du français est, au-delà de l'objectif d'intégration scolaire, un outil efficace pour l'émergence d'une génération susceptible de parler plusieurs langues et de jouer à l'avenir un rôle plus important dans la reconstruction de la Syrie [ainsi que l'amélioration du Liban] » (El Khoury, 3). Pour les enfants syriens vivant dans des camps de réfugiés au Liban, la langue française peut ouvrir une nouvelle fenêtre au monde occidental.

Le développement d'un pays peut aussi signifier une dimension politique dans laquelle la langue joue un rôle important. Dans le cas suivant, le français peut servir d'un outil pour engager l'esprit des Libanais pour qu'ils puissent améliorer leur propre système politique. Selon l'indice national de transparence (OLJ, 1), le Liban a obtenu le statut de pays le plus corrompu au Moyen-Orient. Cette révélation peut être attribuée à de nombreux facteurs tels que la guerre civile, l'instabilité régionale, une culture politique structurée autour d'une division sectaire, etc. Au Liban, il existe une mauvaise utilisation du pouvoir de vote, des pots-de-vin pris par des politiciens, un mauvais choix de la loyauté politique dans le processus électoral et une impasse politique. D'où la question à savoir comment la langue peut-elle servir de solution à cette corruption politique faite non seulement par les politiciens mais aussi par les citoyens ? Un exemple qui montre comment la langue, en



particulier le français, peut jouer un rôle vital dans le développement politique du Liban peut être trouvé en examinant les valeurs démocratiques représentées dans la littérature française et l'adoption de ces valeurs par les Libanais. Selon Katia Haddad (1997), « un système démocratique suppose un perpétuel va et vient entre le citoyen et l'État qu'il s'est choisi, va et vient qu'on retrouve au plan socio-économique aussi d'ailleurs, puisque le citoyen paie des impôts à l'État en contrepartie de services divers que ce dernier lui prodigue » (496). Un gouvernement démocratique protège les droits des citoyens, promeut l'égalité, apporte un sentiment d'obligation envers ses citoyens, favorise le changement et valorise la pluralité. « On pourrait émettre ici l'hypothèse que la lecture de romans français peut, à la longue, favoriser l'apprentissage de la démocratie au Liban » (Haddad, 496). L'importance d'un système politique véritablement démocratique est souvent soulignée comme étant le moyen fondamental d'éviter l'éclatement de conflits ethniques et de guerres dans des pays ethniquement hétérogènes ou généralement instables (Reinkowski, 70). Puisque les valeurs démocratiques sont largement affichées dans de nombreux romans français, tels que ceux de Diderot, de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire, de Zola, etc., la lecture de ces romans peut donner conscience politique parmi les gens afin de créer l'environnement idéal qui est propice à l'amélioration de la personnalité, de la culture du caractère et de bonnes habitudes chez les Libanais.

Selon Hafaz (2009), la langue française est particulièrement importante pour le développement de la société libanaise par rapport à la littérature. « Le tirage des ouvrages francophones est de 700 à 800 exemplaires pour de la poésie, 1.000 à 1.500 exemplaires pour des romans ou des ouvrages politiques en collection brochée et 2.000 exemplaires (4). En fait, l'événement culturel francophone le plus important au Liban est le salon du livre

francophone de Beyrouth qui se déroule annuellement où plus de 80 000 personnes y visitent chaque année. Le salon du livre vise à partager une multitude de romans de livres et d'évènements avec des lecteurs de tous âges et de tous les goûts afin de développer leur plaisir de livres et de lecture. Chaque année, les éditeurs francophones (Dar An-Nahar, International Publishers, etc.), les librairies (Librairie Antoine, Librairie Stéphan, etc.), les institutions (ALBA, Ministère de la Culture, etc.) et la presse (L'Orient le Jour, La Revue du Liban, etc.) affichent et vendent des livres écrits ou traduits en français (Hafaz, 8). Des réunions, des conférences, des expositions et des animations se déroulent également lors de l'exposition, avec des auteurs présents pour discuter et signer leurs œuvres. Selon Véronique Aulagnon, la directrice de l'Institut français du Liban, un service de l'ambassade de France dans tous les domaines de la coopération et de l'action culturelle au Liban, "to have this book fair in a country of 4 million inhabitants is nonetheless outstanding and is obviously a very popular event that people look forward to." "Moreover, Lebanon is the first market in the Arab world for French publishers, as well as the centre of translation of French books to Arabic... This is very significant it is happening here, not in Morocco or Algeria or Egypt" (Kadi, 2016, 23). L'acte de lecture lui-même permet à un individu de mieux comprendre sa société afin de devenir un citoyen mieux informé afin d'agir et s'engager politiquement.

L'adoption de textes littéraires français peut aider à créer un Liban plus démocratique à travers la lecture, surtout les livres francophones, mais elle ne répond pas à la question sur le manque d'une conception partagée de l'État. Selon Bernard Selwan Khoury, il n'existe pas de conception partagée en ce qui concerne l'État. Les Chrétiens ont leur propre conception de l'État, les Sunnites ont une différente conception, les Chiites ont

encore une autre conception et les Druzes ont leur propre conception de l'État. « The Christians' vision of the state is influenced by historical relations they entertain with Western countries, while the Shiites look to Iran as a model, and the Sunnis to the monarchies of the Gulf and Saudi Arabia, creating divisions within a single state » (Khoury, 4). Comment établir les bases d'une coexistence politique pacifique dans un pays divisé et instable ? Sélim Abou, un anthropologue libanais, croit que le bilinguisme, entre le français et l'arabe, est une approche authentique dans la construction d'une politique pacifique au Liban moderne. Il affirme que le bilinguisme franco-arabe est une alternative à la politique monolingue-arabe confessionnelle, un système de gouvernement qui se réfère au mélange de jure de la religion et de la politique et qui consiste généralement à répartir proportionnellement le pouvoir politique et institutionnel entre les communautés confessionnelles. Abou croit que pour atteindre l'harmonie politique au Liban, il est nécessaire de reconnaître la pluralité culturelle et linguistique qui existe dans le pays. Des mesures doivent être prises pour créer une conception multiculturelle de la communauté libanaise. Abou croit que le Liban peut achever cette conception par la mise en œuvre d'une politique linguistique qui favorise le bilinguisme, surtout le bilinguisme arabo-français.

Language performs a task that confessional association cannot as it can bind together two potential warring communities, unlike confessionalism, which can only separate: if an individual can have two languages, bilingualism then is purposed to both safeguard the cultural originality of each linguistic community and facilitate communication and collaboration within the same state (Marcus, 225).

Abou explique que par le bilinguisme franco-arabe, le dialogue islamo-chrétien peut se produire dans le but d'améliorer le système politique du pays. Pour Abou, le bilinguisme est un moyen pratique de gérer les crises d'un pays politiquement divisé. Khoury soutient qu'il est important de comprendre que le Liban a ses racines en Orient et en Occident. « It is a country that is both Eastern and Western, Christian and Muslim, modern and feudal, democratic and illiberal, as well as tolerant and aggressive- not one Lebanon, but many Lebanons » (Khoury, 5). Ce que le gouvernement libanais et son peuple doivent faire, c'est de se rendre compte qu'il existe un pluralisme dans leur pays en raison de leur ouverture au monde. Les Libanais doivent apprendre comment embrasser leurs différences culturelles et linguistiques. En fait, c'est l'ouverture elle-même qui incarne la mentalité libanaise qui aidera la langue française à rester vitale car la langue elle-même agit comme un accès à de nombreux domaines comme l'éducation, l'emploi, la politique, le divertissement, etc. pour améliorer la vie des Libanais. Selon Emmanuel Bonne, l'ambassadeur de France au Liban, « chaque pays a une manière particulière d'être francophone et celle du Liban serait son ouverture au monde, la diversité des influences qu'il reçoit et la diversité des langues qu'il parle dont le français reste une porte d'accès à l'universel » (OIF, 1). Cette reconnaissance de la pluralité (linguistique et culturelle) par les Libanais est une condition *sine qua non* pour assurer la diversité, le respect interculturel et peut-être même l'humanisme pour que les Libanais puissent améliorer leur pays et mobiliser leur peuple.

### **C. Comment développer la situation actuelle de la langue française au Liban ?**

Cette thèse a donné un aperçu détaillé de la situation linguistique au Liban et du rôle de la langue française dans la société libanaise. Étant donné que le chercheur a peu de temps pour faire sa propre étude sur le terrain, la thèse a été développée et soutenue avec

l'utilisation de ressources secondaires. Cette recherche s'est concentrée sur les ressources secondaires sur les variables sociales telles que la religion et l'éducation. Il est possible de poursuivre les recherches pour étudier d'autres variables telles que l'âge, le sexe, ou le contexte de la situation afin de trouver des différences supplémentaires en ce qui concerne l'utilisation de la langue française et l'attitude des Libanais envers la langue française. En particulier, il existe un manque d'études d'observation concernant la vitalité de la langue française en ce qui concerne le sexe. D'autres recherches doivent être entreprises dans le domaine de la sociolinguistique pour déterminer s'il existe des résultats significatifs en ce qui concerne la perception par les hommes libanais vers la langue française par rapport à la perception des femmes libanaises vers la langue française, en particulier dans le domaine de l'éducation. Par exemple, une étude sur le terrain pourrait être entreprise dans une université libanaise francophone où un sondage sur l'attitude et la perception de la langue française est donné aux participants. À des fins de comparaison, ce même sondage peut être donné aux participants dans une université libanaise anglophone. La recherche menée pour cette thèse a mis en évidence un autre sujet sur lequel d'autres recherches seraient bénéfiques. Bien qu'il existe une recherche approfondie sur les domaines linguistiques de la langue française et le rôle de la langue française dans la société libanaise, il existe un manque de recherche sur l'identité linguistique et sa relation à la cohésion sociale des Libanais. Une des questions importantes à examiner, par exemple, c'est de voir si la langue française joue un rôle dans la création de la cohésion sociale de la population libanaise. Nous avons démontré que la France, par l'Agence française de développement (AFD), a mis en place des programmes pour soutenir la croissance économique du pays ainsi que des programmes visant à remédier à la crise des réfugiés syriens. Cependant, il n'existe pas

beaucoup d'informations sur la façon dont la langue française elle-même joue un rôle dans la création de cette cohésion sociale. D'autres recherches sont nécessaires dans le domaine de l'identité linguistique.

## **Conclusion**

Le but de cette recherche a été de donner un aperçu de l'utilisation de la langue française au Liban. Cette étude fournit des informations détaillées sur l'utilisation de la langue française qui est utile aux chercheurs qui s'intéressent à la sociolinguistique, à la politique linguistique, à la langue et à la société. La nature unique de cette étude est qu'elle présente des informations compilées non seulement sur les domaines linguistiques de l'utilisation de la langue française, comme le gouvernement, l'éducation, les médias et les interactions sociales quotidiennes, mais aussi sur les différents facteurs démographiques de ses locuteurs tels que le statut socioéconomique et la religion.

Par exemple, en termes de religion, comme nous l'avons montré par la recherche secondaire, les Libanais associent largement le français aux Chrétiens et l'arabe aux Musulmans. De plus, alors que l'anglais gagne du terrain au Liban en raison de son pouvoir hégémonique linguistique en tant que langue mondiale, surtout en ce qui concerne les affaires et les sciences, le français reste une langue très importante comme langue d'expression personnelle et d'activités culturelles, surtout par les Chrétiens. Le français est aussi plus important que l'anglais en ce qui concerne l'identité culturelle et la propagation de la haute culture. Cependant, la langue arabe reste le symbole d'identité le plus fort pour les Libanais. En ce qui concerne le statut socioéconomique, les Libanais qui viennent d'un statut socioéconomique plus élevé ont tendance à accorder une vitalité plus élevée en

français et en anglais que les Libanais qui viennent d'un statut socioéconomique inférieur. La recherche secondaire montre que cela peut être expliqué par le fait que les gens ont tendance à associer la maîtrise de la langue étrangère (surtout le français et l'anglais) avec la mobilité économique et sociale.

Indépendamment de la montée de la langue anglaise au Liban, le français ne succombera pas à une disparition parce que les Libanais ont une identité multilingue et multiculturelle. Ce qui est le plus important pour les Libanais, c'est l'ouverture à d'autres cultures et langues. Le Liban valorise les langues et les cultures étrangères en raison du rôle des missionnaires étrangers tout au long de son histoire coloniale. Le Liban est un pays qui comprend une multitude de cultures et de langues. Il n'existe qu'un seul Liban mais beaucoup de « Libans ». Il y a un Liban arabe, un Liban anglophone, un Liban francophone, etc. Le Liban a un pied dans le monde occidental et l'autre pied dans le monde oriental. Pour le Liban, les langues étrangères transcendent les frontières et ouvrent de nouvelles opportunités dans le pays ainsi qu'à l'étranger. «French and English are valued very highly in Lebanon and Lebanese policies advocate trilingualism in Arabic-English-French» (Diab, 83). La langue française au Liban ne mourra pas parce qu'elle est un des éléments de la composition sociale des Libanais. Le Liban ne perd pas son caractère francophone. Plutôt, le Liban devient un lieu où trois langues sont parlées: l'arabe, le français et l'anglais. Il s'agit d'une symbiose multilingue et multiculturelle. Le Liban a des liens historiques avec la France et la langue française restera très importante pour les Libanais. Dans son discours à ESA École de Commerce à Beyrouth, appelé "France : An Economic and Social Revolution for the 21st Century," Emmanuel Macron, le nouveau président de la France a dit « there is a historical example of resilience and a unique vitality

that I want to speak to, because this is, in a way, also the history between France and Lebanon. ... It is an interwoven history of literature, a collective conscience, a reciprocal fascination, language and culture,” (Daily Star, 1). Macron explique en outre que le rôle de la France est devenu une politique d'indépendance et d'équilibre, en particulier au Liban, pour assurer la construction et l'amélioration dans le pays. Ce n'est pas seulement un engagement politique français visant à améliorer le Liban, mais aussi l'ouverture des Libanais à la France pour les aider à améliorer leur pays qui permettra à la langue française de persévérer.



## Bibliographie

- Aad, Antoine A. "Visual Transliterations of Oral Combinations of Languages in Lebanon  
*Icograda: International Council of Communication Design* (2010): 1-8.
- AFD. « *L'AFD au Liban.* » Agence française de développement. (2017) : 1-20.
- Aithnard, Aminata. *La langue française dans le monde. Paris. Nathan.* (2014) : 358.
- Alsouf, Aref. "Jean Monnet JMAPP project of the Lebanese University." *Central Administration NEO Lebanon.* (2016): 1-13.
- Anderson, M.L. and Taylor, H.F. *Sociology: The Essentials.* Belmont, CA: Thomson Wadsworth. (2009): Print.
- Akl, Linda. "The Implications of Lebanese Cultural Complexities for Education."  
*Mediterranean Journal of Educational Studies* 12.2 (2007): 91-113.
- Awad, Dany. « L'arabe, langue assassinée. » *France 24.* (2010) : 2.
- Ayyash-Abdo, Huda, and María-José Sánchez-Ruiz. "Subjective Wellbeing and Its Relationship with Academic Achievement and Multilinguality among Lebanese University Students." *International Journal of Psychology* (2011): 1-11.
- Azhar, Farah. "Public Education: A blessing or a curse." *Issues in Education and Development in the Middle East and North Africa.* (2012): 1-2.
- Bacha, Nahla Nola, and Rima Bahous. "Foreign Language Education in Lebanon: A Context of Cultural and Curricular Complexities." *Journal of Language Teaching and Research* 2.6 (2011): 1320-328.
- Bahhouth, Victor. "Students' Perception of International Business Curriculum: An Explorative Study—Case of Lebanon." *Journal of Teaching in International Business* 23.3 (2012): 236-50.

- Bahous, Rima, Nahla Nola Bacha, and Mona Nabhani. "Multilingual Educational Trends and Practices in Lebanon: A Case Study." *International Review of Education* 57.5-6 (2011): 737-49.
- Baktiaya, Adil. "The Ottoman-French Domination Struggle over the Syrian-Lebanon Territory: The Case of St. Joseph Medical School." *International Journal of Turcologia* (n.d.): 69-94.
- Bayley, Robert, and Ceil Lucas. *Sociolinguistic Variation: Theories, Methods, and Applications*. Cambridge: Cambridge UP, 2007. Print.
- Beer, William R. "Language policy and national unity." *Rowan & Allanheld*. (1985): 139-249.
- Courbage, Youssef. "Une enquête sur la pratique de la langue française au Liban." *Population (French Edition) : Institut National D'Etudes Démographiques* (1996) : 1240-1243.
- Crystal, David. Final Frontiers in Applied Linguistics. *Applied Linguistics and Communities of Practice*. (2003): 9-24.
- Dagher, C. *Bring Down the Walls: Lebanon's Post-war Challenge*. St. Martin's Press. (2000): Print.
- Daily Star. "Macron: France and Lebanon bound together by history." *The Daily Star*. (2017): 1-3.
- Dewaele, Jean-Marc. "Perception, attitude and motivation." (2009): 163-192.
- Diab, Rula L. "University Students' Beliefs about Learning English and French in Lebanon." *System* 34.1 (2006): 80-96.

- Dumont, Gerard-Francois. « Les populations du Liban: The people of Lebanon in Middle Eastern geopolitics. » *Outre-Terre, Érès*. (2013): 419-445.
- El-Hage, Anne-Marie. « Comme il y a des bretonnismes, le français parlé au Liban s'enrichit au soleil du Proche-Orient. » *L'orient le jour*. (2010): 1-6.
- Eloy, Jean-Michel. « Aménagement » ou « politique linguistique ? » *Mots* 52(1), (1997) : 7-22.
- El-Soufi, Aida K. "Usages et effets des tics dans l'enseignement-apprentissage du français langue seconde: Un exemple au Liban." *Thèse: Université De Strasbourg*: (2011).
- El-Masri, Yasmine. "Science Textbook Readability in Lebanon: A Comparison between Anglophone and Francophone Learning Milieux." *Mediterranean Journal of Educational Studies* 15.1 (2010): 109-24.
- Fawaz, L.T. *An Occasion for War: Civil Conflict in Lebanon and Damascus in 1860*. University of California Press. (1994): 101.
- Frayha, Nemer. "The negative face of the Lebanese Education System." (2009): 1-5.
- Frey, Michael. "Teaching multiple languages to children in Lebanon: How soon is too soon for little minds." *The Daily Star*. (2008): 1-3.
- Gemayel, Diala. Où en est la francophonie au Liban. *L'Orient Littéraire* 132. (2008) : 1-3.
- Gilder, Alfred. *Le Liban dans la francophonie*. (2013): 1-16.
- Gordon, David C. *The Republic of Lebanon: Nation in Jeopardy*. Routledge. (2016): Print.

Grosjean, François. *Bilingual: Life and Reality*. Cambridge, MA: Harvard UP, (2010):

Print.

Haddad, Reem. "Speaking in tongues." *New Internationalist*. (2005): 1-3.

Hafez, Stéphane-Ahmad. « Le français au Liban : victime d'un enseignement inadapté ! A qui la faute? » (2009): 1-4.

Hamdam, Haifa. "Education in Lebanon." *War Child Holland*. (2013): 1-23.

Hodeib, Mirella. "English is equally important in Lebanese Society." *Daily Star*. (2007): 1-3.

HRW. "Growing up without an education: Barriers to education for Syrian refugee children in Lebanon." Human Rights Watch. (2016): 1-25.

HRW. « Liban: 250 000 enfants syriens non scolarisés. » Human Rights Watch. (2016) : 1-10.

Kadi, Samar. « French alive in Lebanon but not the 'in language' anymore." *The Arab Weekly*. (2016): 23.

Khoury, Gérard D. « Introduction de partie : Les conditions d'instauration du mandat français au Proche-Orient après la Première guerre mondiale. » (2002) : 75-89.

Labrie, Normand. *Choix Linguistiques, Changements et Alternances de Langue*. Centre International de Recherches sur le Bilinguisme Québec. (1991): Print.

Lebanese Ministry of Education. Directorate General of Higher Education (DGHE).

Ministry of Education and Higher Education in Lebanon. (2017): 1-8.

Leclerc, Jacques. *Langue et Société*. Laval, Mondia Editeur. « Synthèse. » (1992) : Print.

- Liliane, Richa El-Khoury. « L'image de l'arabe langue maternelle chez les adolescents en classe de EB9 au sein des écoles homologuées au Liban. » *Université Saint-Joseph*. (2007) : 1-139.
- Makki Mona, « La langue française au Liban : langue de division, langue de consensus ? », *Hérodote* 3.26 (2007): 161-167.
- Malek, Azzeddine. « Éléments d'approche sociolinguistiques des déclencheurs de l'alternance codique chez les étudiants. » *Synergies. Algérie* 4. (2009): 47-56.
- Marcus, Elizabeth J. "The two language problem: Sélim Abou, Lebanon and the ethnolinguistic nation." *British Journal of Middle Eastern Studies*. (2016). 219-233.
- Martel. « *Aménagement linguistique*. » Université de Québec. (1996) : 1-6.
- Mourtada, Racha. "Citizen engagement and public services in the Arab world: The potential of social media." (2014): 6.
- Nadeau, Jean-Benoît. The Story of French. *Knopf Canada*. (2010): 311.
- Nahas, Charbel. "Financing and Political Economy of Higher Education: The Case of Lebanon." *Prospects* 41.1 (2011): 69-95.
- Nimer, Maissam. « Liban : misère de l'école publique. » *Les carnets de l'Ifpo. L'institut français du Proche-Orient*. (2013) : 1-8.
- NNA. "Bustros presides over mass in appreciation of France." National News Agency. (2016): 1.
- OIF. Les jeux de la francophonie : Liban 2009. *Organisation Internationale de la Francophonie*. (2009) : 1-6.

- OLJ. « Corruption: Le Liban au 136<sup>e</sup> rang du nouveau classement de Transparency International. » *L'Orient Le Jour*. (2017): 1.
- Park, Joseph Sung-Yul. Linguistic Identities. (2013): 1-5.
- Perry, Tom. "In Lebanon, DNA may yet heal rifts." *Reuters*. (2007): 1.
- Reinkowski, Maurus. "Constitutional Patriotism in Lebanon." *New Perspectives on Turkey*. (1997). 63-85.
- Sedgwick, R. "Education in Lebanon today." *E-World Education News and Reviews*. (2006): 1-2
- Shaaban, Kassim, and Ghazi Ghaith. "University Students' Perceptions of the Ethnolinguistic Vitality of Arabic, French and English in Lebanon." *Journal of Sociolinguistics* 6.4 (2002): 557-74.
- Shawish, Heshan. "Campaign to save the Arabic language in Lebanon." *BBC News* (2010). 1-3.
- Solidarité Laïque. « L'éducation au Liban : quel est le problème ? » Solidarité Laïque. (2016): 1-3.
- Soueid. "Lebanon: World data on education." *United National Educational, Scientific and Cultural Organization*. (2010): 1-29.
- Spieckermann, Hermann. Arameans: Encyclopedia of Christianity. *Eerdmans*. (1999): 114-115.
- Suleiman, Y. Language and Identity in the Middle East and North Africa. *Curzon*. (1996): 32.
- Tawil, Sami-Paul. "Quelle francophonie au Liban aujourd'hui." *Le Cercle Richelieu Senghor de Paris*. (2007): 1-9.

- Tawwab, Ahmad Abdel. "Sociolinguistic Study of Code Switching of the Arabic Language Speakers on Social Networking." *International Journal of English Linguistics* 4.6 (2014): 1-12.
- TOEFL. "What is the TOEFL test?" (2017): 1-5.
- Tschentscher, A. "Article 11 of the Lebanese Constitution." *servat.unibe.ch*. (2013): 2.
- UNDP. « Liban : Le développement humain pour tous. » *Rapport sur le développement humain*. (2016): 1-8.
- Valosik, Vicki. "Arabic Is Blooming." *NAFSA: Association of International Educators. International Educator*. (2014): 1-4
- Womack, Deanna F. "Lubnani, Libanais, Lebanese: Missionary Education, Language Policy and Identity Formation in Modern Lebanon." *Studies in World Christianity* 18. *Edinburgh University Press*. (2012): 4-20.
- World Bank. "Reaching all children with education in Lebanon." *Support Project*. (2017): 1-5
- Yarrow, Noah. « Résoudre l'urgence de l'éducation au Liban : Visions et voix du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. » *La Banque Mondiale*. (2016) : 1-3.